

L'Italie entre "le diable et la mer"

Le diable, c'est l'Allemagne alliée, qui en cas de lâchage menace de détruire Rome. — La mer, c'est par où les Nations Unies menacent de l'envahir. — Véritable crise de désespoir. — On ne compte plus que sur le Vatican. — Répudiation de Mussolini.

Le débarquement des troupes américaines en Afrique du Nord, coïncidant avec l'offensive victorieuse du général anglais Montgomery contre Rommel en Egypte, avait fait croire au nettoyage rapide des forces axes et à l'effacement immédiat de l'Italie par les armées des Nations Unies. Il semble que la réalisation de ce programme ne soit pas à la veille de s'accomplir, ce qui procurerait à l'Allemagne, maîtresse virtuelle de l'Italie, le temps d'organiser la défense de cette péninsule avec la même efficacité que celle du nord de la France, démontrée par l'insuccès relatif du raid de Dieppe. Déjà on avait pourtant entendu cette phrase:

— L'Italie est perdue et c'est Mussolini qui en est l'auteur.

"Certes, écrit M. Charles Lanus dans le "Saturday Evening Post", grande revue américaine, je fus étonné d'entendre cette accusation sortir de la bouche d'un pur fasciste italien, riche membre du parti et profondément engagé dans son succès. Nous étions à prendre une consommation au bar du casino Estoril, juste en dehors de Lisbonne. L'arrivais de cette ville et j'attendais l'aviation qui devait me transporter en Amérique. Signor B. m'avait été présenté par un ami neutre qui avait oublié, naturellement, que cet Italien et moi-même étions, du point de vue international, des ennemis. Le signor ne fut pas lent à observer mon embarras et me mit à l'aide sur-le-champ. Je vais consigner ici la partie intéressante de ce qu'il me déclara en cette occasion:

— Ce n'est pas souvent, commençait-il, que j'ai l'occasion, par le temps qui court, de causer avec des Américains, mais cela m'arrive de temps à autre. J'ai pris part aux démarches qui précéderent la visite de votre ambassadeur, M. Myron Taylor au Vatican. Il fit le voyage, aller et retour, dans un avion italien. Je puis vous donner l'assurance que toutes les précautions avaient été prises pour sa sécurité.

"Signor B. me raconta alors qu'il avait eu connaissance du voyage projeté de M. Taylor deux mois avant que l'envoyé du Président eût quitté les Etats-Unis. Ce voyage, conclut mon interlocuteur italien, est un indice de quel côté souffle le vent. Dans presque toutes les grandes crises mondiales, le Vatican a constitué une excellente table d'écoute. Evidemment quelqu'un était intervenu, mais qui était-ce quelqu'un et pourquoi était-il intervenu? On ne le saura sans doute qu'après la guerre. C'est tout de même chose rare pour un diplomate que d'obtenir un sauf-conduit pour traverser un territoire ennemi, la Cité Vaticane étant entourée de territoire italien, surtout quand cet ennemi peut penser que la mission qu'il facilite n'est pas de nature à lui être avantageuse. Mais signor B. se mit à m'expliquer l'affaire en ces termes:

— La visite de M. Taylor peut être d'une importance vitale pour l'Italie. Espère sincèrement qu'elle facilitera les relations entre nos deux pays, et je dois vous dire aussi que si nous étions alliés au lieu d'être ennemis, j'en serais fort heureux.

"Je lui rappelai que ce n'était pas de la faute des Etats-Unis si l'Italie s'était placée du mauvais côté de la clôture et je lui racontai que je me trouvais à Rome ce jour fatidique du 10 juin 1940, quand du balcon du palais de Venise, Mussolini informa le peuple italien: "Le sort en est jeté et, par notre volonté, nous avons brisé derrière nous les ponts".

"Signor B. qui apparemment n'était pas au courant des paroles exactes du Duce, en parut assez ému et s'exprima en ces termes:

— Mussolini a ruiné notre pays, et cela, tous les Italiens le savent. Il a fait de nous les boucs émissaires de cette guerre. Il a détruit notre fierté nationale. Il a appauvri notre peuple, il lui a créé des ennemis dans toutes les parties du monde, bref, il l'a livré aux Allemands. C'est là l'aspect le plus sombre du tableau, et je ne vous cache pas qu'il y a des millions d'Italiens pensant qu'ils ont plus à gagner de la défaite que de la victoire.

"Ici j'émis l'opinion que de telles paroles sentaient fort la "Cinquième Colonne", mais le signor, sans s'émouvoir le moins du monde, continua:

— Appelez cela comme vous voudrez, mais c'est un fait que notre peuple en est malade de voir ses jeunes gens périr dans une lutte dont personnellement ne voulait. Et n'oubliez pas que l'Italie est un pays virtuellement occupé, rempli d'Allemands en uniformes. La seule façon dont nous pourrions nous en débarrasser serait de les chasser à coups de mitrailleuses et de balloons. Croyez-m'en, il y a des millions d'Italiens qui accueilleraient avec satisfaction une paix séparée, mais cela serait impossible sans obtenir l'aide de l'extérieur.

"Ce qu'il me dit alors ressemblait mot pour mot à ce que j'avais entendu en Italie quand j'y travaillais comme correspondant de presse, puis à ce que j'avais également entendu en Suisse quand j'y séjournai près de la frontière italienne. Dès le début de décembre 1940, c'est-à-dire six mois après la déclaration de guerre, Roberto Farinacci, éditeur antisémite du "Regime Fascista", fut obligé d'adresser un appel public au peuple italien, pour l'exhorter à donner son appui à la guerre et à mettre sa confiance dans le Duce. Il dénonça la campagne qu'il disait être fausse rumeur répandue un peu partout et demanda que l'on fusillât ceux qui en étaient les auteurs. Il censura vertement les chefs de l'armée, qu'il tenait pour des lâches, et les hauts fonctionnaires, auxquels il prêtait des "jambes flageolantes". Mais la tirade de Farinacci fit plus de mal que de bien, la masse du peuple finissant par en avoir assez des harangues échevelées entendues depuis si longtemps.

"Cependant, on aurait tort de prendre trop à la lettre les assurances de mon interlocuteur italien sur un revirement d'opinion dans son pays. Pris entre l'enclume et le marteau, entre "le diable et la mer", selon l'expression anglaise bien connue, c'est surtout le diable que craignent les Italiens, sachant que s'ils tentaient de sortir de la mêlée, les nazis ne manqueraient pas d'exercer sur eux une terrible vengeance. Un colonel allemand m'a dit à Berlin, en présence d'un groupe de jeunes officiers, ce que feraient les Allemands si jamais Mussolini ou le peuple italien tentait de se tourner contre le Führer.

"En vingt-quatre heures, précisait-il, Rome serait réduite en poussière. Nos tanks la démoliraient comme jamais ville ne fut démolie auparavant. Notre vengeance serait telle que les mangeurs de macaroni souhaiteraient de n'être jamais nés. Et je serais le premier homme à m'enrôler pour accomplir cette besogne."

(Suite à la page 6)



Il se trouve des journaux anglais et américains pour se plaindre de ce que la censure en Afrique du Nord ne laisse pas passer assez de nouvelles pour la satisfaction de leurs lecteurs. Sans doute voudraient-ils que le général Montgomery lance à la poursuite de Rommel, les tins au courant de son futur itinéraire, et que le général Eisenhower, qui marche sur Biscarthe, n'attende pas plus longtemps avant de tenter l'assaut de cette forteresse. Ils s'imaginent de ce que le mystère qui entoure l'assassinat de Darlan n'ait pas encore été résolu, et ils veulent savoir sans plus de délai ce que le comité de Paris, prétendant au trône de France, compte faire à Alger. Pour ces feuilles, évidemment, il n'y a que le lecteur qui compte; rien n'existe à part de la circulation et des annonces publicitaires que celle-ci procure; plus il y aura d'hectares, et plus ça rapportera de gros sous à la caisse. Etrange mentalité, tout de même: ce ne se passait certainement pas ainsi du temps des Croisades, des vaines Croisades, et non pas de celle de la publicité à outrance!

Les libéraux rigolent comme de petits bossus en écoutant les causeries des orateurs du Bloc Populaire Canadien, le dimanche soir à la radio. Le dernier en date était M. Fernand de Haerne, animateur de l'achat chez nous et rédacteur de "La Boussole". Cet ancien disciple de "Fouquier" Adrien Armand s'est allié au Bloc indication que celui-ci est devenu une espèce de refuge pour le réfugié peccoteux. Le flamand (est-il "flammingant", c'est-à-dire prononcé?) de Haerne, de même que ses autres confrères du Bloc, s'est évertué à démolir M. Maurice Duplessis, son ancien chef. Il a déclaré, lui aussi, qu'il avait été profondément désappointé par la faillite du Mauricien à remplir ses promesses: que ce farceur, qui se prononce aujourd'hui contre la conscription, permet néanmoins à ses plus authentiques partisans, tel M. Ivan Sabourin, son organisateur en chef pour le district de Montréal, de se prononcer pour, comme il l'a fait à la convention conservatrice progressiste de Winnipeg, en fin de compte, de l'instaurer des Chausse, des Pierre Gauthier, des Laurendeau, à tout simplement intime à l'ancien chef de se retirer de la politique et de planter des choux aux Trois-Rivières, le meilleur endroit de la province de Québec pour cultiver ce genre de légume.

L'ex-juge Davis, notre nouvel ambassadeur en Australie, semble avoir perdu toute jeunesse en descendant du Banc. Sa première déclaration, en occupant ce poste, a été de déclarer aux Australiens que pour nous, Canadiens, le Japon est l'ennemi no 1, et que nous allons entreprendre une formidable offensive contre le pays du Mikado. Au département des Affaires Extérieures, on a dit que le Japon est l'ennemi no 1. Décidément, nous ne sommes pas plus chanceux avec nos ambassadeurs que nos voisins, et l'on sait quelle quantité formidable de cuirasses les diplomates de l'Oncle Sam ont à leur actif!

L'amiral américain Halsey, chargé des opérations dans le sud du Pacifique, ne manque pas de confiance en lui-même ni en ses subordonnés. A l'entendre, les Japs sont de petits "singes" au vrai sens du mot, ce qui peut se soutenir à certains égards; mais de là à prétendre qu'ils n'ont rien de la dignité humaine, il y a de la marge, et l'amiral Halsey est encore plus optimiste que la masse de ses concitoyens, lesquels prétendaient avant l'attaque de Pearl Harbor qu'un Yank valait dix Japs, mais qui depuis en ont singulièrement rabattu de leurs prétentions. Ces interviews de maréchaux, de généraux, d'amiraux, de policiers et d'autres sont en train de faire perdre confiance aux lecteurs devenus absolument blasés, et pour cause!

D'après un porte-parole anglais très haut placé, les rajahs et les maharajahs de l'Inde sont aussi indispensables à ce pays que les millions d'Indiens aux Etats-Unis et les lords en Angleterre. A ce compte, les Indiens ne verraient pas de sitôt l'aurora de la liberté, car c'est bien la dernière chose que songerait à leur offrir ces potentats. Parions qu'il se trouvera un autre porte-parole pour déclarer que les 60 millions d'"intouchables" ne sont pas

(Suite à la page 5)

Il est entendu que nos grandes maisons canadiennes d'éducation supérieure laisseront leurs portes ouvertes pour la durée de la guerre. — Importance de former des compétences pour l'avenir. — Les indésirables devront prendre le chemin du camp.

Il faut se réjouir de constater la décision prise par les directeurs de nos universités canadiennes, réunies en conférence, la semaine dernière, à Ottawa, de laisser leurs portes ouvertes d'ici la fin de la guerre à notre jeunesse étudiante. On devine un peu quelle perturbation aurait causée, dans notre province, une décision contraire. Et nous enregistrons avec joie l'intention ouvertement manifestée par nos universités d'aider à l'effort de guerre dans toute la mesure du possible.

On se souvient que, au début de la présente année académique, notre population étudiante fut avertie d'avoir à travailler plus ferme que jamais, sans quoi le jeune homme qui n'aurait pas des notes suffisantes aux examens deviendrait automatiquement éligible pour le service militaire. La réunion d'Ottawa a reconnu l'opportunité d'une semblable discipline et elle entend l'appuyer de toutes ses forces, ce que les universités ont fait d'ailleurs jusqu'ici.

Et c'est toute justice. Nos grandes écoles et nos universités ne doivent pas être des endroits où l'on s'embusque nos jeunes gens pour s'épargner le service militaire. Il faut que chacun fasse sa part, généreusement, et que tout élève qui n'a pas les aptitudes voulues pour réussir avec succès dans ses études universitaires, aille ailleurs servir son pays d'une autre façon.

Il nous faut plus que jamais former des compétences pour les jours à venir. Lorsque la guerre prendra fin, nous aurons besoin d'une génération nouvelle, instruite et spécialisée, pour apporter sa coopération précieuse au relèvement économique et commercial de la nation.

C'est d'ailleurs ce qu'a parfaitement compris et exprimé le directeur du service sélectif, M. Arthur MacNamara lorsqu'il a déclaré, à cette conférence des universités: "Nous ne pouvons pas, d'ici, sous la pression des problèmes de guerre, oublier les problèmes de la reconstruction d'après-guerre, alors que, on l'avouera, l'éducation aura un rôle vital à remplir."

Il avait déclaré auparavant: "Le plus précieux actif du pays ce sont les générations nouvelles. Notre avenir dépend de leur qualité et nous devons nous efforcer de maintenir l'enseignement, l'éducation à des niveaux qui permettront de conserver cette haute qualité." En effet, personne ne saurait douter que les jeunes gens qui fréquentent aujourd'hui nos collèges, nos universités, nos écoles spéciales ne soient appelés à accomplir une mission de première importance pendant la guerre elle-même, aussi longtemps qu'elle durera, puis au cours de la période qui suivra. D'où la nécessité d'une préparation soignée.

La parole est maintenant laissée aux étudiants. C'est à eux de comprendre leurs responsabilités, de travailler ardemment à compléter leur bagage scientifique et à devenir des professionnels compétents, dans tous les domaines où s'exerceront, demain, leurs activités. Les indolents, les paresseux, les fétards seront vite rejetés du cénacle. Le pays court un trop grand danger, il a trop besoin de la collaboration de tous ceux qui sont capables d'aider, pour ne pas établir une distinction radicale entre quiconque veut réellement profiter des chances d'éducation qui lui sont offertes et quiconque est là simplement pour attendre, sans aucune ambition ou souci de réussir.

E. F.

L'enquête militaire de Québec et les médecins

Elle les exonère de tout blâme. — Le corps médical a failli souffrir de discrédit. — Le cas du docteur Pierre Gauthier.

L'enquête qui vient de se terminer, à Québec, sur les prétendues fraudes de certains médecins, en rapport avec les examens médicaux des recrues appelées sous les armes, a clairement démontré qu'il n'y avait rien de fondé dans ces accusations. Cette enquête laissait planer les soupçons les plus immérités sur tout le corps médical de Québec et sur la profession médicale canadienne-française.

"Depuis six semaines, a déclaré M. Antoine Rivard, avocat des accusés, nous sommes devant une cour martiale générale dont les procédures ont reçu une publicité telle qu'on n'en voit pas souvent dans notre district. Vous avez étudié chacune des accusations qui ont été portées. Or, dans aucun cas, pas plus celui du major Guimond que dans tous les autres, n'a-t-il été prouvé qu'il y a eu malhonnêteté ou corruption de la part des officiers du corps médical de Québec."

Nous nous réjouissons de ce résultat judiciaire qui exonère de tout blâme ces médecins qui ont accompli leur devoir sans égard à la sympathie qu'ils auraient pu avoir pour certains appelés au service militaire.

Il nous a fait tout spécialement plaisir de constater l'acquiescement honorable du capitaine Pierre Gauthier, député de Portneuf au Parlement fédéral, avec lequel nous avons siégé à la Législature de Québec. Nous connaissons trop bien la droiture de caractère, la parfaite honnêteté et l'esprit de devoir du capitaine Gauthier pour douter un seul instant de sa culpabilité. La Cour martiale a reconnu sans hésitation son innocence et n'a pas hésité à rendre hommage à sa probité. Si nous ne partageons pas la conduite politique qu'a cru adopter M. Gauthier, depuis quelques mois, en devenant l'organisateur du Bloc Populaire pour le district de Québec, cela ne nous empêche pas de rendre hommage à ce citoyen distingué qui, excellent médecin et politicien sincère, a ren-

(Suite à la page 6)

Ces restrictions nouvelles imposées sur les liqueurs

Pourquoi taper sur la France?

Recut-elle la mission de mourir continuellement pour la démocratie? — Conférence du journaliste Percy J. Phillip au Canadian Club. — Etrange omission de la presse de langue anglaise.

Bien que notre francophile n'ait pas jusqu'à professé ce que l'abbé Arthur Maheux appelle avec raison du "colonialisme" envers notre ancienne mère-patrie, nous ne pouvons nous empêcher d'observer que nos confrères de langue anglaise ont à peu près supprimé une partie très importante de la conférence prononcée par M. Percy J. Phillip, correspondant du "New-York Times" à Ottawa, qui habita longtemps Paris et fut surpris dans la Ville-Lumière par la débacle de 1940. M. Phillip parlant devant les membres du Canadian Club s'adressait évidemment à tous les Canadiens, et par suite de la qualification de l'orateur, il nous semble que ce passage méritait d'être cité en entier:

"Lorsque j'arrivai au Canada j'étais encore sous le coup de l'émotion d'avoir quitté la chère France. J'avais du mal au cœur pour tous les événements dramatiques survenus dans ce pays en si peu de temps.

Mais jamais au grand jamais je n'ai songé un instant à blâmer la France. Blâmer le peuple français? Après tout ce peuple a-t-il l'obligation de gagner toutes les guerres de la démocratie lui qui, avec ses deux millions de morts dans la dernière guerre, s'est vu enlever le droit de s'installer sur la rive gauche du Rhin; ce peuple dont tous les appels à la sécurité collective par le moyen de pactes d'assistance mutuelle contre l'agression furent rejetés ou réduits au néant; ce peuple qui en dépit d'une forte opposition au milieu de la critique et de l'indifférence de la part de plusieurs autres démocraties, fut l'impossible pour faire de la Société des Nations un organisme vital, réel; ce peuple qui a voulu une réconciliation avec l'Allemagne et qui, débiteur de ce pays, a consenti à un désarmement sachant bien que c'était une faute grave. Lorsque vint l'attaque de 1940 contre ce peuple... dix divisions anglaises c'est tout ce que les démocraties envoyèrent à ce peuple, neuf mois après le début des hostilités. La Russie consolida ses frontières en Finlande et en Pologne. Les Etats-Unis étaient neutres. La France avait à tenir le coup!

"Eh! bien non jamais je ne me suis joint au chœur de ceux qui blâmaient la France et qui ainsi faisaient taire leur conscience leur reprochant d'avoir été peu prêts à la lutte ou d'être absents du champ de bataille.

"Je revins de France le cœur contrit. Non seulement pour la France, mais pour l'humanité toute entière. Les premiers mois de mon séjour ici se passèrent dans l'horreur. Il me semblait impossible que des peuples puissent être si indifférents devant le danger, si peu inquiets des souffrances des autres, si occupés de leurs petites affaires personnelles et, pis encore, si empressés de critiquer avec impudence ceux qui avaient été défaits ou qui continuaient à se battre. Mais j'étais un simple reporter. Je devais me commander de me taire."

(Suite à la page 2)

Jusqu'où nous conduira une politique de suppressions?

— L'épée de Damoclès suspendue sur la tête des petits commerçants. — Excellent article de la "Revue Hôtelière".

Il faut gagner cette guerre, c'est entendu. Quiconque a la tête sur les épaules réalise toute l'importance des sacrifices que la nation doit accomplir pour atteindre ce but et chaque citoyen se doit de contribuer, dans la plus large mesure de ses forces, à remplir son devoir et tout son devoir.

Mais il ne s'en suit pas de là que nous devons saboter notre économie nationale, menacer de ruine le petit commerce, nous imposer des privations dont nous pourrions nous dispenser et permettre au grand commerce de mettre la patte sur les affaires du pays. On nous a rationnés sur le beurre, la gasoline, le thé, le café, le sucre. Cela peut s'expliquer et tout le monde se soumet de bonne grâce. Il est question maintenant, de rationner les viandes, les vêtements et autres objets de nécessité première. Cela s'explique moins, dans un pays comme le nôtre, producteur de produits laitiers, de viande et de laine. Pourrait-on nous donner la raison d'un tel rationnement? Si l'on continue sur ce train, d'ici six mois, des milliers de petits magasins vont fermer leurs portes et nous allons assister à une lamentable litanie de faillites.

Les alcools, les bières et les vins ont été frappés de la même façon. Ontario a obtenu qu'aucune publicité ne soit faite de ces produits dans tout le Canada. On visait tout spécialement la province de Québec où notre mentalité, sous ce rapport, est beaucoup moins étroite et puritaine que celle de nos voisins. Nous verrons, la guerre terminée, quelles seront les conséquences de cette politique.

Notre confrère, la "Revue Hôtelière", publie, à ce sujet, dans sa dernière livraison, un article que nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs. Il est marqué au coin du bon sens et de la pondération.

L'honorable M. King, écrit l'auteur de ces lignes, a fait son discours si impatiemment attendu sur le commerce des liqueurs en rapport avec l'effort de guerre, le 16 décembre dernier. Ni les prohibitionnistes, qui espéraient l'instauration du régime "sec" au Canada, ni les partisans d'un régime de consommation modérée, n'en seront satisfaits. Il convient de dire que le premier ministre du Canada n'entendait probablement pas courtoiser les uns ou les autres mais bien imposer, après enquête, les restrictions qu'il juge nécessaires à l'effort de guerre. Sa sincérité ne saurait être mise en doute non plus que son désintéressement et son patriotisme ardent.

Ceci dit, il nous sera bien permis de faire quelques réflexions en marge des nouvelles restrictions. Aujourd'hui comme toujours, nous croyons que le commerce des liqueurs alcooliques, des bières et des vins, est aussi légitime que tout autre, de sorte qu'il n'a pas à solliciter la pitié des gouvernements non plus que des municipalités. Il opère au grand jour, paie largement sa part des impôts et contribue d'une façon générale et généreuse au soutien de nos institutions d'assistance publique de toutes sortes. Il ne peut donc agir, en l'instance, d'expliquer la volonté et les décisions du gouvernement fédéral, autrement que comme l'a fait le premier ministre, par le désir de renforcer l'effort de guerre du pays.

Déjà, le gouvernement avait décrété qu'après délai les distilleries cesseraient de fabriquer des breuvages alcooliques pour se consacrer exclusivement à la fabrication d'alcools employés dans les industries de guerre. Plus tard, on prit des moyens de restreindre la fabrication et la vente des bières. Aujourd'hui on va un grand pas plus loin.

D'après M. King, les Canadiens devront restreindre leur consommation de 30 p.c. en ce qui regarde les spiritueux, de 20 p.c. en ce qui concerne les vins et de 10 p.c. pour la bière, en basant la réduction sur la consommation des douze mois précédents. Il y aura réduction de la teneur alcoolique de tous les spiritueux distillés dans une proportion de 30 p.c. "au-dessous de preuve", aussitôt que les stocks actuels épuisés de l'alcool. Le gouvernement interdit la publicité pour ces produits dans les journaux et toutes autres publications.

De plus, M. King demande aux gouvernements provinciaux de coopérer dans ces restrictions en réduisant les heures d'ouverture des établissements où se débite des liqueurs à huit heures par jour. Il appert que d'ici quelques jours, celui de Québec rendra public ses intentions à ce sujet. D'ores et déjà nous pouvons prévoir qu'il se rendra à cette demande dans la limite du possible.

Nous n'insisterons pas sur le fait que ces nouvelles restrictions apporteront la perturbation dans le commerce des liqueurs, spécialement en ce qui regarde la vente au détail, non plus sur cet autre qu'en prohibant la publicité dans les journaux et les revues, le gouvernement sème la ruine dans nombre d'établissements qui retirent des profits appréciables de cette publicité parfaitement honorable et légitime. Nul doute non plus que les restrictions pourront amener une diminution de la main-d'œuvre dans les fabriques qui vivent directement ou indirectement de la fabrication, de la distribution et de la vente des spiritueux. Le gouvernement aura sans doute prévu ces conséquences inévitables, mais il les a subordonnées à la nécessité de renforcer l'effort de guerre.

Quant à la question des heures d'ouverture des établissements licenciés à huit heures, si elle se produit, nous espérons que le gouvernement provincial, à qui on a laissé l'autorité d'y pourvoir, verra à ce que les nouveaux règlements n'aient pas pour effet de ruiner une partie des licenciés au bénéfice de leurs confrères. Dans les grandes villes comme Montréal, certains établissements sont actifs surtout dans la soirée et la nuit, et ferment, pour la plupart, de bonne heure dans la soirée. En d'autres parties, la clientèle est très restreinte dans le jour, alors qu'elle est nombreuse le soir. Il y a là un danger d'injustice qui n'échappera pas au gouvernement du moins nous le croyons.

(Suite à la page 6)

INSIGNES ET CHEVRONS DE GRADE OU DE FONCTION



Bien que nous soyons en guerre depuis plus de trois ans, nombre de gens ne connaissent pas encore suffisamment les insignes de grades de l'armée. Presque tous les jours nous recevons des demandes de renseignements à ce sujet. C'est pourquoi nous publions aujourd'hui le tableau ci-dessus, donnant les insignes de grade des sous-officiers. 1. Conducteur (Corps des Magasins militaires royaux canadiens); 2. Sergent-major d'état-major (1ère classe); 3. Canonier-chef de 2e classe; 4. Chef de musique; 5. Tous les autres sous-officiers brevetés de 1ère classe; 6. Canonier-chef de 3e classe; 7. Tous les autres sous-officiers brevetés de 2e classe; 8. Sous-officier breveté de 3e classe; 9. Sergent d'état-major; 10. Sergent-major d'état-major (artillerie); 11. Sergent-major d'état-major (général); 12. Sergent-major d'état-major (général) (général); 13. Clairon-major (le clairon-major du génie porte un insigne différent au-dessus des chevrons); 14. Tambour-major des gardes à pied (n'est pas porté sur la capote); 15. Tambour-major des gardes à pied (porté sur la capote seulement) et tous les autres tambours-majors; 16. Cornemuse-major des gardes à pied (n'est pas porté sur la capote); 17. Cornemuse-major des gardes à pied (porté sur la capote seulement) et tous les autres cornemuses-majors; 18. Trompette-major (dans l'artillerie et le génie, les trompettes croisées sont cousues directement sur les chevrons); 19. Sergent (artillerie); 20. Sergent (général); 21. Tous les autres sergents et sergents-suppléants; 22. Caporal-musicien, bombardier-musicien, caporal-musicien suppléant des gardes à pied (excepté la cavalerie de ligne); 23. Tous les autres caporaux, bombardiers, caporaux suppléants des gardes à pied; 24. Caporal-musicien suppléant (excepté ceux des gardes à pied); 25. Bombardier-musicien suppléant (excepté la cavalerie de ligne); 26. Musiciens de l'armée (excepté ceux de la cavalerie de ligne); 27. Clairons; 28. Tambours; 29. Trompettes; 30. Bataillons de chars de combat; centres d'instruction du Corps blindé canadien; régiments de chars de combat (Réserve).

Pourquoi taper sur la France?

(Suite de la 1ère page)
Pour ne citer qu'un cas, la "Gazette", qui a l'habitude de faire preuve de plus d'impartialité, n'a fait qu'une brève allusion au retour "Le cœur contrit" de M. Phillip en Amérique, et à l'indifférence des démocrates malgré le danger croissant que présentait le nazisme. Il a tout ignoré de ce qui concernait la France.

Avouons que le gouverne-

ment de ce pays ne valait pas cher et que les politiciens français offrent encore un très pénible spectacle par suite de leurs dissensions, mais la masse du peuple veut infiniment mieux que la foule de parasites qui se collent à lui. Si les Daladier, les Chautemps, les Reynaud avaient su parler fort dans le temps aux démocrates, au lieu de se confiner à leurs mesquines querelles politiques, les choses ne se seraient sans doute pas passées comme en juin 1940.

ARAMIS.

AVIS DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que PATRICK JOHN SHANAHAN, de la cité de Montréal, Province de Québec, sergent-détective, s'adresse au Parlement du Canada au cours de sa prochaine session pour obtenir un décret de divorce de son épouse IRJA ALINA AGNES VASILEN, de la cité de Montréal, Province de Québec, pour adultère.

DATE à Montréal, Qué., ce 10ème jour de décembre, A.D. 1942.
BELCOURT & GENEST,
Procureurs du requérant,
18, rue Rideau,
Ottawa, Canada.

68ème assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif et les dépôts atteignent un chiffre record — Légère diminution des prêts courants et escomptes et des bénéfices. Situation d'une grande liquidité.

Le président, M. Beaudry Leman, expose divers problèmes économiques.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le vendredi 8 janvier, la 68ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 30 novembre 1942, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle une excellente situation.

Les bénéfices nets de l'exercice, que le compte Profits et Pertes fait ressortir à \$776,815, accusent une diminution d'environ \$34,500 relativement à ceux de l'exercice précédent, alors que les impôts payés par la Banque ont augmenté de plus de \$84,000.

Les dépôts forment un total de \$185,438,696, en comparaison de \$153,397,138 l'année précédente. C'est la somme la plus considérable qu'ils aient encore atteinte. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, en augmentation de près de douze millions et demi, se montent à \$90,238,787 et les dépôts du public portant intérêt, en progression de plus de huit millions, s'élevaient au chiffre record de \$116,403,007.

Le montant des billets de la Banque en circulation était, au 30 novembre 1942, de \$3,001,652. La diminution de quelque \$905,000 qu'il présente par rapport à l'année précédente résulte de la disposition de la Loi des banques qui prescrit la restriction graduelle du pouvoir d'émission des banques à charte. Depuis le 1er janvier 1943, la somme des billets que les banques sont autorisées à émettre est limitée à 45% de leur capital versé.

L'actif total, qui s'est accru de plus de 32 millions depuis un an, est plus élevé que jamais: il s'élevait à \$203,628,799. Les disponibilités de caisse ressortent à \$34,531,361, en comparaison de \$27,952,468 l'année précédente, et représentent 18.10% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable est passé, d'une année à l'autre, de \$106,122,613 à \$140,786,543. Cette augmentation de plus de 34 millions et demi a relevé de 66.80 à 73.74 pour 100 le rapport de l'actif rapidement réalisable au passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes se chiffrent par \$48,442,989. Ils accusent une diminution de 10% par rapport à l'année précédente, soit de 5.05%, alors que le total des prêts et escomptes de toutes les banques, au 31 octobre dernier, était en régression de 12.14%. Le concours financier de plus en plus important que l'Etat prête aux industries de guerre dispense celles-ci de recourir aux banques et les besoins de crédit des entreprises dont la production est destinée à la population civile sont sensiblement amoindris par suite des restrictions qui leur sont imposées.

Les placements de la Banque, valeurs de premier ordre et à court terme pour la plupart, forment une somme de \$102,878,177, à comparer avec \$74,712,664 au 29 novembre 1941. Les disponibilités des banques qui ne trouvent pas d'emploi sous forme d'avances à l'industrie et au commerce sont nécessairement affectées au placement. Or la politique d'argent bon marché abaisse le rendement du portefeuille, ainsi qu'en témoignent les avances à court terme que les banques ont consenties au Gouvernement, durant la dernière partie de l'année écoulée, au taux de 0.75% l'an.

Devant le faible rendement des fonds d'Etat, la hausse des frais d'exploitation et les exigences du fût, le Conseil d'administration a jugé à propos de réduire de 8 à 6 pour 100 le taux du dividende, au cours du dernier trimestre de l'exercice. Il n'a fait que suivre en l'occurrence la pratique générale des banques, qui se trouvent dans la même situation. La Banque a donc distribué en dividendes une

très spécial de la littérature française. On ne conçoit plus aujourd'hui ce qu'on appela sa "gloire". Seul l'avilissement de l'esprit public en France pendant l'entre-deux-guerres, comme le note Léon Daudet, put faire accepter Zola. Le violent polémiste ajoute: Il ne faut pas s'étonner que la chienne rie démocratique se soit reconnue et saluée en lui. Zola travaillait beaucoup, avec un acharnement digne de meilleures causes que la sienne. Il ne manquait pas d'un certain courage, possédait une habileté réelle à peindre le mouvement des foules. Son talent, il ne cesse cependant de le prouver. Au point qu'il dégoûte la plupart des écrivains ses contemporains, même ceux qu'il appelle ses amis. Si bon nombre d'entre eux ne se donnent pas comme moralisateurs, ils manifestent à son endroit un véritable écoeurement. On connaît le jugement d'André France: Son oeuvre est mauvaise. Il est un de ces malheureux dont on peut dire qu'il vaudrait mieux qu'ils ne fussent jamais nés. Personne avant lui n'avait élevé un si haut tas d'immoralités. Jamais homme n'avait fait un pareil effort pour avilir l'humanité. Henri Houssaye, Jules Claretie, Brunetiere, Jules Lemaitre, plus tard Léon Daudet et Henri Lasserre, ne se montent pas moins sévères pour l'homme.

De Mme Le Blond à Zola

Une brève dépêche de l'agence Havas, transmise par TSF et captée à Londres, annonce la mort à Paris de Madame Maurice Le Blond, née Denise Zola, fille du romancier Emile Zola, qui fit en son temps le tapage et le scandale que l'on sait. Banaïe en soi, cette nouvelle évoque un monde de souvenirs: la jeunesse provençale de Zola et du peintre Cézanne; les artistes du café Guerbois; la bataille de l'impressionnisme pictural, avec Manet, Monet, Renoir à l'arrière-plan; d'écrits naturalistes et les romanciers Zola, Hennique, Alexia, Cendrars, les Soirées de Médan et le succès fulgurant de Maupassant, fils spirituel de Flaubert; l'échafaudage pénible des Rougon-Macquart, comédie humaine de la fange, l'affaire Dreyfus, la mort restée mystérieuse de Zola et la translation de ses restes au Panthéon, au grand scandale de la lyrique France et du monde entier. Zola mourut brusquement en 1902, d'asphyxie, en même temps que sa femme. Les gaz qui s'échappent d'un poêle à charbon mettent fin à sa tagueuse carrière. Zola est fils de l'ingénieur François Zola, d'origine italienne et grecque, et d'une Française, née Aubert. Il naît en 1840, passa sa jeunesse à Aix-en-Provence, gagna Paris ses études terminées, devint l'un des écrivains les plus discutés de la fin du dix-neuvième siècle, et pour cause.

L'oeuvre de Zola comprend une quarantaine de volumes, tous ignorés et d'ailleurs condamnés par l'Eglise. Heureusement, on ne les lit plus. Au collège, Zola se montre élève brillant, accapare les premiers prix. Il a des dispositions naturelles pour les mathématiques et les sciences, et sa mère veuve se demande s'il ne deviendra pas ingénieur, comme son père. Il opte pour les lettres, écrit un chapitre

me de lettres doit être chaste, répétait-il dans les salons et jusque dans les soirées du grenier Goncourt. Ce qui, on l'admettra, contraste avec le contenu de ses romans. Il tançait Maupassant, qui s'en plaignait à Alphonse Daudet: "Il m'embête, Zola, avec son zéro; il n'est tout de même pas mon confesseur." Niant l'être suprême, blasphémateur et anticlérical, cet homme ne tolérât pas la critique, jalouxait ses confrères, et il avait peur du tonnerre. Aux obsèques de Victor Hugo, il se sentit comme libéré, la gloire du poète lui pesait. La mort foudroyante du romancier reste un point obscur. Dans son dernier ouvrage, "Quand vivait mon père", Léon Daudet rapporte certains propos d'Henry Coudré, qui prétendait en savoir long sur la fin de Zola. Y eut-il suicide? On l'ignore, mais le témoignage de Coudré, s'il est sérieux, porte à douter. Zola ne laisse rien de durable, sinon sa réputation de triste sire. La mort de sa fille rappelle un moment son nom, qui retombera demain dans un oubli qui grandit chaque jour, depuis qu'il entra dans l'éternité.

L'Illettré.

Les 89 ans de l'hon. P.-A. Choquette

(Suite de la page 6)
n'en demeure pas moins en veie, car il continue de s'intéresser aux débats parlementaires, et l'on peut entrevoir son panache blanc de temps à autre aux séances de l'Assemblée législative, dont fait partie son fils, Me Fernand Choquette, c.r., comme député de Montmagny. Montmagny, Québec, tels sont les deux pôles autour desquels gravite la famille Choquette. L'hon. Ernest Choquette, frère de l'ex-juge, auteur de plusieurs livres qui en font l'un de nos meilleurs écrivains du terroir, ne fut-il pas membre du Conseil législatif, en récompense de ses travaux littéraires?

A l'hon. P.-A. Choquette, grand animateur et grand Canadien français, "L'Autorité" souhaite de nombreuses années de traite aussi active que le fut toute sa longue existence.

Le fromage

Par EVELINE LEBLANC
(Technicienne en sciences ménagères, Ministère fédéral de l'Agriculture)

Le Canada a signé un contrat avec la Grande-Bretagne, s'engageant à lui fournir, cette année, 125,000,000 de livres de fromage. Mais notre production est telle qu'après avoir fait honneur à nos engagements, il nous reste encore, pour la consommation domestique, une grande quantité de cet aliment merveilleux.

Voyons un peu les qualités et les mérites de notre excellent fromage canadien.

Le fromage est un aliment nutritif et économique. Le fromage est, avec le lait, l'aliment qui fournit le plus de calcium, cette substance essentielle à la formation d'os solides et de bonnes dents; il contient du phosphore qui, avec le calcium, sert à la formation des dents et des os.

Le fromage fournit en plus: La protéine de la meilleure qualité pour la construction et la réparation des tissus;

LE MOUSTIQUE MONTRE SES DARDS!



M. Cyril Jones, (à gauche), directeur de la section de l'assemblage à l'avionerie DeHavilland, à l'aide d'un modèle explique à des compagnons de travail la puissance d'ascension du nouveau bombardier Mosquito fabriqué à cette usine. Suivent ces explications. M. Jack Dane et M. Gordon Hocken; ce dernier compare les prodiges du Mosquito avec ceux que peut accomplir un autre avion que fabrique l'usine et dont il a un modèle à la main.

Jack Canuck fait plus que John Bull et l'Oncle Sam

(Suite de la page 6)
Est-il besoin d'ajouter que le discours de M. Beaudry Leman a créé une forte impression, surtout le passage relatif à notre effort de guerre économique, à l'emprise de plus en plus grande du fonctionnarisme, et au gouffre béant où menace de tomber Jack Canuck lancé à pleine vitesse devant John Bull et l'Oncle Sam. Un grand nombre de lecteurs nous ont fait part de leurs appréhensions, assez pour supposer que l'inquiétude devient générale.

FLAMBEAU.

La matière grasse sous une forme très concentrée, pour la production de chaleur et d'énergie; La vitamine "A" indispensable à l'organisme; Un peu des vitamines D, B et G, toutes essentielles à la santé.

Le fromage est un aliment concentré qui se sert avec des aliments volumineux comme les céréales, les fruits et les légumes verts feuillus. Le fromage est un aliment nourrissant et non pas un condiment. Tout est nourriture dans le fromage: il n'y a pas de perte.

Conservation du fromage
La majorité des gens demeurant à distance commode d'une épicerie achètent leur fromage par petites quantités comme ils font pour les autres aliments; le problème de sa conservation ne se pose donc pas, puisqu'il s'agit tout simplement d'en conserver une livre en bon état durant quelques jours.

Le fromage doit être placé dans un endroit frais, — la glacière ou le réfrigérateur ou un garde-manger frais, mais non humide. Pour conserver le goût et la texture du fromage il est bien de le mettre dans un contenant recouvert ou de l'envelopper de papier ciré ou de paraffine. Les restes de fromage peuvent être râpés et mis dans un bocal couvert.

Le fromage refait ou fondu doit être laissé dans l'emballage même où il a été acheté et mis ensuite dans le réfrigérateur.

Si l'on achète un petit fromage entier ou un gros morceau de fromage, il faut avoir soin de le empêcher de se dessécher ou de moisir.

GRATIS Parfum mystérieux

AVEC LA MODIQUE SOMME de 25 sous, pour frais d'emballage, vous recevrez une bouteille de parfum MYSTÈRE d'une valeur de 75c, un parfum fascinant qui alimentera à vous faire des amis ou à garder les vôtres. CASIER POSTAL 862, P.B. HAUTE-VILLE, QUEBEC, P.Q.

Tel. MA. 8424

Paul Gauthier,
M.A.L.

Notaire & Commissaire

84 ouest, rue Notre-Dame,
MONTREAL

Vous DEVEZ VOUS FAIRE INSCRIRE LE JOUR DE VOTRE 16ème ANNIVERSAIRE OU IMMÉDIATEMENT APRÈS

CECI A POUR BUT DE VOUS RAPPELER que, dans les trente jours qui suivent votre seizième anniversaire, la loi vous oblige à aller à n'importe quel Bureau de Poste au Canada et à obtenir du Maître de Poste votre certificat d'Enregistrement National.

Si vous avez seize ans et que, par hasard, vous ne vous soyez pas encore fait inscrire, vous êtes prié de le faire tout de suite.

Si vous changez d'adresse après vous être fait inscrire vous devez en faire la déclaration

sur une carte spéciale que vous pouvez obtenir à n'importe quel Bureau de Poste.

Toutes les personnes qui se sont fait inscrire sont obligées par la loi d'avoir toujours leur certificat d'enregistrement sur elles. Les autorités peuvent vous demander, à n'importe quel moment, de montrer votre certificat d'enregistrement.

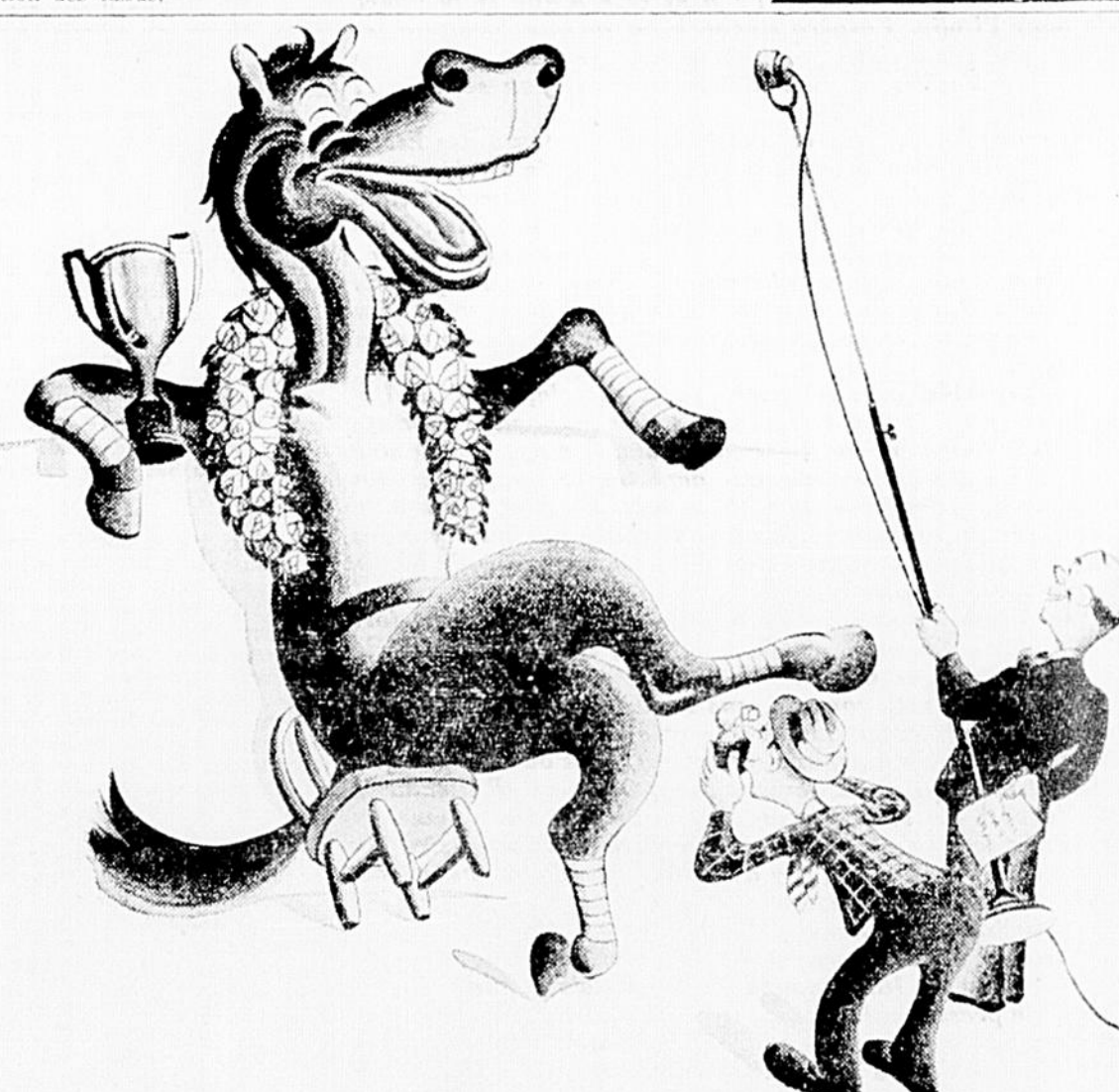
Se conformer aux règlements de l'Enregistrement National est un devoir patriotique. En vous y conformant, vous éviterez des pénalités sévères.

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail
Ottawa, Canada

DOMAINE DU CANADA
RÈGLEMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION
CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT
JE CERTIFIE QUE
Nom (en lettres majuscules)
Date de naissance (jour, mois, année)
Adresse (rue, ville, province, pays)
Signature (à l'encre)
Date (jour, mois, année)



CANADA



"Le whisky de tout repos"

King's Plate

Whisky de Rye Canadien

Doux • Agréable



KING'S PLATE est fait pour être de tout repos... il est mélangé de whiskies moelleux, de tout repos, tirés des réserves les meilleures et les plus considérables du continent.

LE PRIX LUI AUSSI EST DE "TOUT REPOS"

\$1.15 10 oz. \$2.75 25 oz. \$4.20 40 oz.

VEUILLEZ CONSERVER LA BOUTEILLE! Votre comité de récupération les ramassera.

naissance et croissance de la presse japonaise

es ont été prodigieuses. — L'historique de ce développement. — Les Japonais lisent beaucoup.

D'aucuns s'étonnent encore de la rapidité de l'évolution du journalisme japonais, mais bien des gens seront surpris d'apprendre que le peuple nippon est l'un des peuples du monde qui lit le plus. Il est à remarquer que la presse s'est développée au Japon au même rythme que les autres branches de l'industrie et du commerce, mais elle a grandi et prospéré toute seule, sans aide gouvernementale. En 1890 et 1930, le gouvernement japonais n'a pas paru s'occuper de l'influence de la presse sur l'esprit public, il a fait même une certaine indifférence à l'égard des attaques et des journaux dirigeaient leur mouvement contre lui.

Surtout, en général, en Europe, au Japon il y a actuellement 7,800 journaux dont 213 quotidiens. La seule ville de Tokio a 251 journaux quotidiens, 125 hebdomadaires et 65 autres journaux qui paient une, deux ou trois fois par mois; et que dire du tirage des quotidiens japonais? L'Asahi a 3 millions d'exemplaires, le Nichi-Nichi à 2,200,000, l'Yomiuri à 1 million.

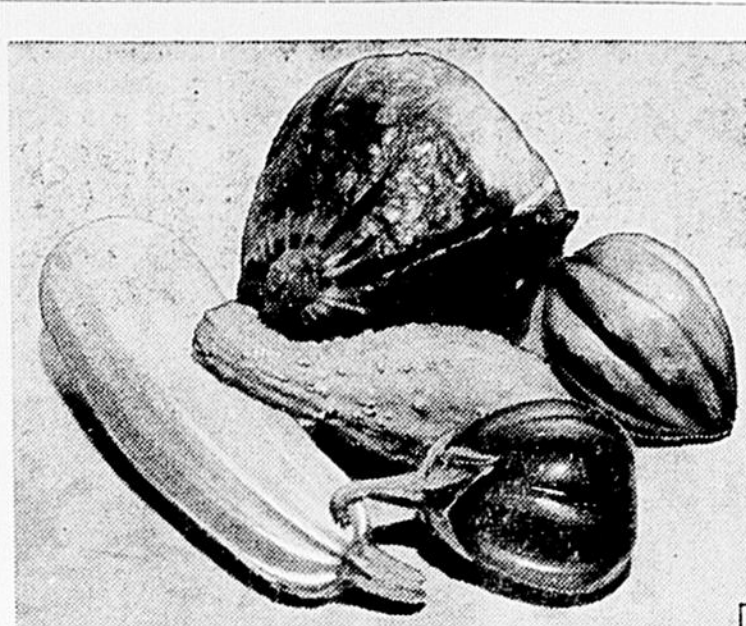
Les précurseurs Comme dans tous les pays, il y eut au Japon, avant l'apparition du journal quotidien, des feuilles imprimées, vendues à la pièce et destinées à répandre les nouvelles et informations d'ordre général ou local. Ce furent comme les précurseurs des journaux proprement dits. La presse japonaise signale la publication de telles feuilles dès 15. Pendant un siècle, ces feuilles répandaient surtout des nouvelles, relations détaillées de doubles suicides amoureux, etc. Puis, vers la fin de la Genroku (1688-1704), les publications furent surtout consacrées dans le peuple pour ébruier des faits de "vendetta", l'vengeance des 47 Ronins fut l'occasion de cette nouvelle tendance "journalistique".

Pendant plus d'un siècle après la Genroku, les publications populaires, vendues à la pièce, narraient les détails des nombreux cataclysmes qui assaillaient le Japon, tremblements de terre, raz-de-marée, incendies, tant la restauration de Meiji (1868), le journalisme avait la triste réputation: les écrivains qui composaient ces feuilles populaires étaient déconsidérés et leur nombre allait toujours en décroissant. Cependant, de 1861 à 1864, peu à peu le journal, conçu à la manière occidentale commentant les nouvelles du pays ou de l'étranger commençait à préparer les esprits à une plus grande ouverture du Japon. Des résidents étrangers de Yokohama se mirent à publier en 1864 trois journaux mensuels en japonais. Les journaux étaient des traductions des journaux étrangers. Ils étaient le Kaigai Shinbun: journal étranger; le Bankoku Shinbun: journal international et le London Shinbun: le Journal de Londres.

Dans la même période, plusieurs journaux hebdomadaires furent en langue anglaise, écrits par des étrangers. Entre 1865-1868, il y eut même un journal édité en français: L'Echo du Japon, et une Revue de nouvelles humoristiques française intitulée: Hobaye. Toutes ces activités journalistiques des résidents étrangers stimulèrent le mouvement de la presse nipponne. Le premier journal quotidien

journaux s'appliquèrent à perfectionner leur administration, leur rédaction, pour arriver à une meilleure présentation. Peu à peu, le journalisme s'engagea dans la voie commerciale et la concurrence devint de plus en plus vive. Survint la guerre russo-japonaise (1904-1905), qui souleva l'enthousiasme de tout le peuple et donna un colossal élan à l'activité des journalistes. Lorsque le traité de paix fut signé à Portsmouth, l'opinion se déclara insatisfaite. Les journaux de Tokio et Osaka critiquèrent sévèrement les termes du traité, qu'ils estimaient trop modérés et insuffisants. Seuls deux journaux, tous deux de Tokio, organes de la politique gouvernementale, le Kokumin et le Chuo approuvèrent sans réserve les conditions de la paix. Mais, l'effervescence fut grande dans le peuple, excité par des articles enflammés de la presse quotidienne. De nombreuses réunions publiques eurent lieu un peu partout, surtout dans les grands centres comme Tokio et Osaka, pour protester contre la conclusion de la paix. Les choses s'envenimèrent au point que la foule attaqua et prit d'assaut le bâtiment qui abritait le Kokumin. Pour réduire la sédition le gouvernement dut proclamer la loi martiale et d'urgence faire publier une ordonnance impériale suspendant la publication des journaux qui avaient le plus contribué à exciter la fureur du peuple. Il est assez curieux de constater que de ce moment date le déclin du Kokumin devenu peu à peu journal de second ordre, tandis que l'Asahi et le Nichi-Nichi passaient au premier plan.

Après la guerre russo-japonaise, le journalisme japonais réalisa un progrès vraiment extraordinaire. Des hommes de lettres du plus grand renom prirent une part active à la rédaction des journaux quotidiens, tels Nasume Soseki, qui est incontestablement le plus grand romancier japonais de l'époque contemporaine et fut un collaborateur fidèle du journal Asahi. Déjà vers 1906, l'Asahi



Beaucoup de ménagères ont dans leur cave ou leur grenier des courgettes récoltées au jardin. Notons, en passant, que la courgette est le nom vulgaire de plusieurs espèces de courges. La courge peut être servie tantôt comme légume, tantôt comme fruit. Comme elle contient déjà beaucoup d'eau, elle doit être cuite au four ou à la vapeur plutôt que bouillie. La courge à la moelle peut être farcie avec des restes de viande, de la chapelure ou du riz et cuite au four. On arrosera d'une sauce blanche et on obtiendra un mets économique, appétissant et vite préparé. On peut couper la courge en rondelles d'un demi-pouce d'épaisseur, la faire cuire à la vapeur jusqu'à ce qu'elle soit tendre ou, encore, tremper chaque rondelle dans un mélange de farine, chapelure et œuf, et cuire en pleine friture. La courge peut être servie avec des pois ou des carottes, au centre de chaque rondelle, une combinaison des deux ou un autre mélange de légumes. Allouez environ 30 minutes pour la cuisson à la vapeur, une heure pour la cuisson au four. On peut ajouter des rondelles de courge autour d'un rôti, avant de le mettre au four, ce qui fait très décoratif.

Après la guerre russo-japonaise, le journalisme japonais réalisa un progrès vraiment extraordinaire. Des hommes de lettres du plus grand renom prirent une part active à la rédaction des journaux quotidiens, tels Nasume Soseki, qui est incontestablement le plus grand romancier japonais de l'époque contemporaine et fut un collaborateur fidèle du journal Asahi. Déjà vers 1906, l'Asahi

organisation des journaux japonais. Le tremblement de terre et l'incendie de 1923 réduisirent en cendre la plupart des bâtiments des grands journaux de Tokio, à l'exception du Hochi, Nichi-Nichi et Miyako. Mais la reconstruction de Tokio, après la catastrophe de 1923, resta une des plus merveilleuses preuves de courage et de l'activité du peuple nippon. En quelques années, les ruines furent relevées et les grands quotidiens firent un pas en avant. Il serait difficile de trouver en Occident des exemples d'un tel élan, qui suppose chez tout le peuple japonais une curiosité de connaître l'extraordinaire. Cette curiosité est peut-être la véritable explication de la si rapide évolution du Japon qui a pu, en un quart de siècle, se hausser à la hauteur des grandes puissances.

Souvent, nous avons été frappés de constater dans la presse européenne, dans ses commentaires sur les événements d'Extrême-Orient, une grande ignorance de l'ordre d'importance des journaux cités dans les articles concernant le Japon. Il n'est pas rare de trouver dans les revues ou des journaux de la meilleure tenue, des arguments tirés de journaux japonais de second ou troisième ordre et présentant des conclusions, catégoriques, comme si elles étaient l'expression de l'opinion générale japonaise. Ainsi une opinion du Kokumin, très souvent citée dans la presse européenne, ne peut pas avoir la valeur d'une opinion émise par l'Asahi; le Kokumin compte 150,000 lecteurs, alors que l'Asahi en compte 3 millions. L'Asahi est le journal le plus lu, le mieux informé, d'une

splendide tenue, le journal que tout homme cultivé du Japon se doit de lire. Les principaux organes Voici l'ordre d'importance des principaux journaux japonais qui sont assez fréquemment cités dans la presse européenne. D'abord, l'Asahi, qui est incontestablement le roi des journaux, suivi de près par le Nichi-Nichi. Puis le Kokumin. Si l'organisation des agences de presse a atteint une rare perfection, la liberté de la presse a subi ces temps-ci les mêmes restrictions que dans nos pays, du fait de l'influence prépondérante des éléments militaires et ultranationalistes. Le gouvernement a réalisé une main-mise totale sur la presse chargée de répandre et d'interpréter l'esprit qui doit informer l'ordre nouveau en Asie.

Dès 1936, l'agence Domei groupait plus de 200 journaux quotidiens. Depuis le mouvement d'unification nationale, connue sous le nom de "mobilisation spirituelle", l'agence Domei a bénéficié de la collaboration unanime de toute la presse nipponne. Cette agence, à laquelle la radio nationale est affiliée, a des relations étroites avec Tass, l'A. P., l'U. P., Stefani, Reuters, D.N.B. et l'O.F.I. Havas. Ses succursales sont installées en temps normal à Washington, New-York, San-Francisco, Los-Angeles, Londres, Berlin, Paris, Moscou, Bangkok, Manille, Batavia, Singapour, Shanghai, Nanking, Hong-Kong et les autres principales villes de la Chine.

En 1932, l'Université catholique de Tokio et l'Université Maiji inaugurèrent à la Faculté des Lettres un cours de journa-

lisme. Ces cours ont eu et ont encore un très grand succès. Presque en même temps, M. Yamane fondait à Tokio une école supérieure de journalisme, et l'Université Impériale a, elle aussi, institué la section du journalisme dans la Faculté des Lettres. Déjà en 1920, l'Université Impériale avait fondé son propre journal, un bel hebdomadaire de huit pages presque entièrement confié à l'initiative des étudiants eux-mêmes.

La majorité des grands journaux sont édités à Tokio et Osaka. Tokio, capitale intellectuelle de l'Empire, et Osaka, centre de la vie économique du Japon.

Un peuple avide de lecture Quels que soient les changements politiques et sociaux amenés par la guerre, on peut affirmer que, dans le Japon de demain, la presse jouera un rôle considérable. Les habitudes sont prises, la presse a une diffusion plus large qu'en aucun autre pays du monde, le peuple japonais lit autant ou plus que tout autre peuple du monde. On évalue approximativement à 17,500,000 le nombre de familles au Japon. Or, les quotidiens japonais diffusent tous les jours, dans tout l'Empire 19,000,000 d'exemplaires.

L'ANNONCE... est le poulx des affaires. Si le poulx d'un homme cesse de battre, l'homme est bien vite mort. Si vous cessez d'annoncer, voire commerce meurt.

UN AUTRE DISCOURS QUI EÛT PU ÊTRE PRONONCÉ SUR LA TEMPÉRANCE

Le mercredi 16 décembre, le Premier Ministre a prononcé à la radio un discours sur la Tempérance. La Canadian Breweries Limited soumet respectueusement au Premier Ministre ce qui, à son avis, eût été un discours plus approprié. Elle le fait non dans un but de profit, puisque ses profits sont déjà contrôlés par la taxe sur l'excédent de profits, mais parce qu'elle désire retenir la sympathie du public pour son industrie et ceux qui y sont engagés.

L'USAGE de la bière, du vin et des spiritueux fait depuis longtemps le sujet de controverses au Canada et, de temps à autre, votre gouvernement est appelé à trouver un terrain d'entente entre ceux qui ne boivent pas du tout et voudraient que tous ces breuvages fussent prohibés et ceux qui boivent modérément et que mécontentent toute entrave à leur liberté. Si l'on pouvait trouver ce terrain d'entente et placer toute la question en dehors du domaine de la politique et des croyances, ce serait une bonne chose pour l'unité du Canada en temps de guerre et, plus tard, en temps de paix.

Il importe de décider s'il s'agit ici, oui ou non, d'une question de morale ou si nous devons considérer le fait de boire sous le même aspect que celui de manger et de fumer. La preuve que j'ai devant moi démontre que beaucoup de Canadiens s'adonnent modérément à l'usage de la bière et des spiritueux. Ces consommateurs, tout comme ceux qui fabriquent les breuvages, n'aiment pas qu'on les accuse de ne pas être de bons chrétiens.

Je crois que la question n'en devient une de morale que lorsque des individus en sont rendus à boire avec excès et deviennent une nuisance. Les parties devraient pouvoir toutes s'entendre sur ce point. Disons donc que la modération est l'idéal que tous les bons Canadiens sont désireux d'atteindre.

Le deuxième point à régler est de savoir si, oui ou non, notre nation est une tempérante. J'ai toutes les raisons de croire qu'elle l'est. Je sais que nous consommons au Canada moins de bière, par tête, qu'on ne le fait en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Ceci posé, le problème se réduit au fait de traiter avec quelques gens irresponsables qui donnent aux partisans de la prohibition une idée faussement dramatique des conditions présentement existantes.

Mon attention est attirée sur l'accroissement des ventes de bière et de spiritueux depuis le début de la guerre, mais ces augmentations ne représentent que la moitié du taux de hausse du Revenu National. Nombre d'ouvriers sont maintenant occupés qui, auparavant, étaient en chômage et sans le sou.

Laissez-moi vous dire tout de suite qu'il n'est pas question de refus de qui que ce soit de faire des sacrifices pour la guerre, chez les brasseurs moins que chez tout autre, eux qui ont collaboré de toutes les façons possibles et qui, j'en suis sûr, continueront de le faire. Mais il faut signaler ici que cinquante hommes peuvent produire un million de gallons de bière et que la matière première requise pour satisfaire à toute la demande de bière du Canada se trouve en abondance au pays. Dans toute restriction qui pourrait devenir nécessaire, nous procéderons exactement de la même façon et avec la même impartialité que nous l'avons fait quand il s'est agi d'autres produits de consommation. La chose que je regrette toujours quand s'opèrent des restrictions, c'est que ce soient invariablement les gens modérés qui se trouvent privés.

Il y a une abondance de témoignages médicaux pour prouver qu'un homme astreint à un dur travail et qui boit de la bière modérément non seulement nourrit son organisme, mais allège la tension nerveuse et physique que lui cause sa journée de labeur. Personne ne voudra le priver de cette forme de détente, ni la rendre si difficile à obtenir qu'un ouvrier affecté à une équipe de

nuit doive recourir à un contrebandier pour se procurer sa boisson. Il importe qu'en cette partie de l'Empire Britannique, nous retenions une réserve aussi forte que possible d'énergie physique et nerveuse. Nous devons encourager toute forme de saine détente en vue d'atténuer la tension causée par la guerre.

Pour ce qui concerne l'armée, je ne m'avancerai certainement pas jusqu'à dire qu'un soldat qui est assez vieux pour combattre et pour tuer est trop jeune pour choisir judicieusement les rafraîchissements qui lui conviennent. Ici encore, la réputation d'un grand nombre est gaspillée par quelques-uns.

L'on m'a dit que je devrais interdire les annonces de liqueurs et de bière, mais comment pourrais-je honnêtement faire cela alors que nous permettons à d'autres manufacturiers, dont les produits sont rationnés ou réduits à de faibles quantités, de continuer leurs annonces afin de maintenir leurs marques de fabrique sous les yeux du public? De plus, personne ne voudra que je bannisse du Canada les périodiques anglais et américains. Or, la plupart d'entre eux ont des annonces où figurent des marques en vente en ce pays. Comment pourrions-nous proscrire de telles annonces dans nos propres publications et les permettre dans celles des États-Unis?

Comme conclusion, laissez-moi vous dire ceci: Chacun de nous a ses idées quant au caractère que doit se former notre nation, à la croissance si rapide. À mesure que se développent nos centres urbains, il doit nécessairement se produire des divergences d'opinions entre les habitants de certains districts ruraux et ceux des grandes villes quant aux droits civils à accorder au peuple. Il faut rédiger nos lois de telle sorte qu'elles accordent à chacun la plus grande somme possible de libre arbitre et de confiance en soi. Certaines portions de la population voient d'un mauvais oeil la danse, les théâtres, le tabac, la boisson et maints types de littérature.

Décidons donc de ne pas imposer de force les vues d'une portion de la collectivité à l'autre portion. Quand un peuple qui a raisonnablement confiance en soi se voit imposer une loi déraisonnable, il ignore tout simplement cette loi, mais les résultats sont désastreux pour les institutions légales du pays. Il nous en a coûté cher d'apprendre cela pendant les années de prohibition. Le plus grand ami de la tempérance ne voudrait pas saluer, par le vilain spectacle de la prohibition, le retour de nos hommes de l'étranger.

Je suis convaincu que nous ne pouvons pas inculquer de force le principe de la modération, mais que nous pouvons l'enseigner. J'en appelle à tous les membres de cette nation et leur demande d'être tempérants dans tout ce qu'ils font afin que nous puissions exercer le maximum d'effort contre l'ennemi. J'en appelle, en particulier, aux brasseurs, aux distillateurs et à ceux qui s'intéressent à la vraie tempérance, et je leur demande de rallier leurs forces et d'utiliser de tous les moyens supplémentaires à leur disposition pour répandre le principe de la modération. Je demande aux autorités provinciales d'organiser la vente au détail de façon que le commerce se fasse ouvertement et selon les plus hauts principes d'équité au lieu de se poursuivre clandestinement et d'aller aux contrebandiers. Voilà assurément un effort auquel toutes les parties peuvent concourir en parfaite harmonie.

Canadian Breweries Limited

Nouveaux insignes pour indiquer la durée du service

soldat dont l'instruction est terminée portera cet insigne, brodé en noir sur fond kaki.

Un chevron noir sur fond kaki, indique une année de service.

Deux chevrons noirs sur fond kaki indiquent deux années de service.

Trois chevrons noirs sur fond kaki indiquent trois années de service.

soldat qui s'est enrôlé pour servir général n'importe où portera l'insigne "GS", brodé en rouge sur une pièce d'étoffe noire de forme ovale.

chevron d'argent sur fond kaki que le soldat s'est enrôlé pour servir cours de la 1ère année de la guerre.

A mon pays

C'est l'heure du combat, l'heure du corps à corps,
Où s'opère à grands frais le salut de la terre!
C'est l'heure sainte et grave, amis, c'est l'heure austère
De l'héroïsme entier et des riches efforts!
C'est l'heure pour chacun du sacrifice intense
Et de la pénitence!

Quand l'orage sinistre ébranle tant d'états,
N'accusons pas le sort, si l'horrible tourmente
Abat sur nos foyers sa force violente!
Laissons le Ciel punir l'orgueil des potentats!
Près des toits opulents la foule se récrie
En se pâmant d'envie...

Qui fait trembler les murs des plus fortes cités?
Est-ce un souffle d'enfer qui vient troubler nos fêtes?
Quelle main sur nos fronts fait naître des tempêtes?
Qui sème la discorde en nos sociétés?
Hélas! chez nous, qui donc sans vergogne déchaine
L'injustice et la haine?

A quoi bon vaincre tout sans vaincre notre cœur?
A quoi bon rechercher le pourquoi de la guerre,
Sans corriger d'abord notre fonds de misère?
Si chacun sur ce front intime était vainqueur,
Au Très-Haut si chacun offrait une âme pure,
Notre paix serait sûre!

Dans l'arène, soldat lutte en homme nouveau!
Dans la mêlée informe, arme-toi de droiture;
De la Foi ne crains pas de revêtir l'armure!
Dans l'effrayante nuit, brille comme un flambeau!
Aux yeux de l'univers, affirme ta croyance,
Apôtre de vaillance!

O Canada, sois un phare de liberté!
En face des vaincus que brise un joug immense,
Jette un rayon d'espoir aux foules en démence!
En sauveur inscris-toi devant l'humanité!
Peuple jeune, dont l'âme au droit est asservie,
Sois un foyer de vie!

O mon pays, deviens un puissant arsenal,
Où les armes d'amour, de paix et de justice
S'uniront sous le signe saint du sacrifice,
Pour restaurer le bien, pour combattre le mal!
Par ta fervente foi, par ta terre féconde,
Sois le grenier du monde!

Joseph-Delvida POIRIER, (1)

529 Desjardins,

Montréal, janvier 1943.

(1) Auteur de "PAROLES DE PAIX".

National Breweries

Limited présente un
autobus à l'armée

La Brasserie Dawes Black Horse, de The National Breweries Limited, offrait ces jours derniers, aux services auxiliaires du District Militaire Numéro 4, un autobus d'une capacité de 33 passagers.

M. Norman J. Dawes, président et administrateur délégué de la compagnie, présente l'autobus qui fut accepté par le Brigadier-Général E. de B. Panet, CMG, DSO, officier commandant du District Militaire Numéro 4, à Montréal.

En présentant l'autobus, M. Dawes dit que ses collaborateurs et lui-même appréciaient hautement les efforts des artistes de théâtre pour divertir les membres des forces armées et qu'ils avaient décidé de leur fournir ce moyen de transport pour leur permettre d'aller d'un camp à l'autre avec le moins d'inconvénients possible.

Le Brigadier-Général Panet, acceptant l'autobus au nom des soldats et des troupes de théâtre dans son district s'exprima ainsi: "Le manque de facilités de transport a obligé les artistes à diminuer de beaucoup les divertissements qu'ils offraient gratuitement aux membres de nos forces armées. Monsieur Dawes, vous et vos collabora-

teurs avez démontré que vous comprenez l'importance de divertir nos soldats et de maintenir leur moral et vous contribuez dans une large mesure à cet effet. Il me fait plaisir d'accepter cet autobus et je vous en remercie de grand cœur."

AVIS PUBLIC

AVIS que David Joseph Kennedy, agent de bois, Montréal, Qué., s'adressera au Parlement du Canada à sa session prochaine pour un bill de divorce d'avec Marie Blanche Châtelle Kennedy, Montréal, Qué., à cause d'adultère.

Montréal, 21 décembre 1942.

Gordon M. WEBSTER,
Procureur.

Saluste Lavery, C.R.
Res. 4459 C-Colomb
Tél. DO. 6654

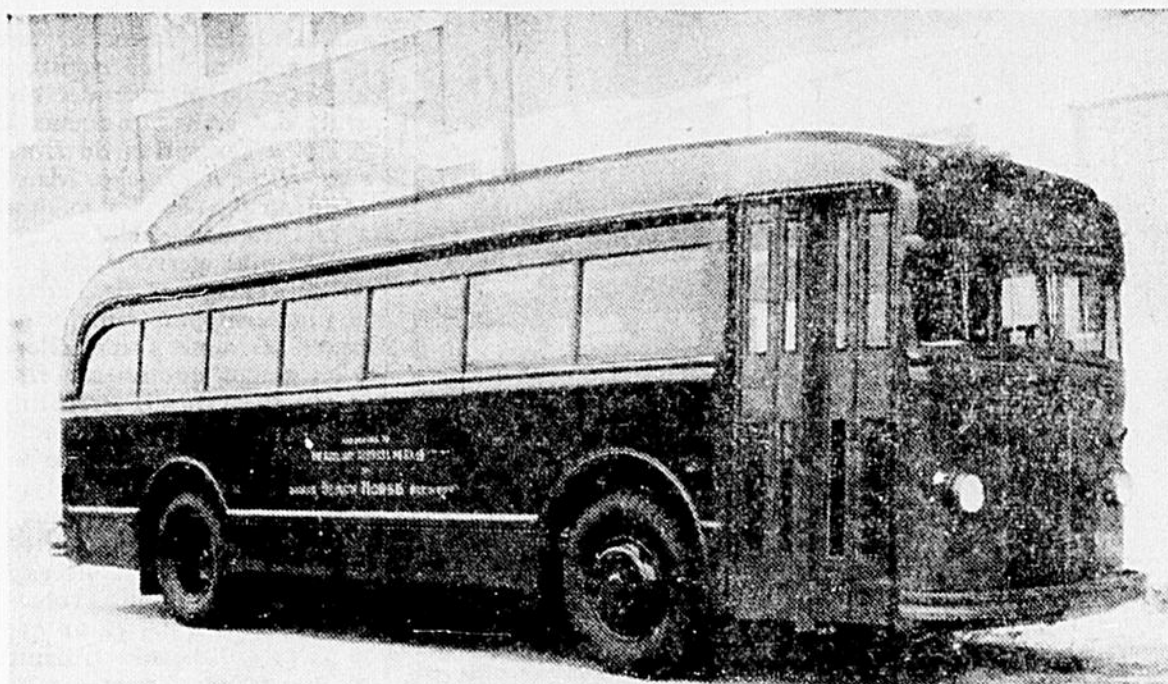
Le Philippe Guay, B.C.L.
Res. 5482 Iberville
Tél. CH. 3593

LAVERAY & GUAY

AVOCATS — PROCUREURS

Avocats-conseils de l'Union Internationale des Employés de Transport — Local 766

1575 rue St-Denis MONTREAL
Tél. HA. 4111



L'autobus d'une capacité de 33 passagers présenté aux Services Auxiliaires de l'Armée par la Brasserie Dawes Black Horse, de The National Breweries Limited.

Le Brigadier-Général E. de B. Panet, CMG, DSO, officier commandant du District Militaire No. 4, au volant de l'autobus et avec lui, debout, M. Norman J. Dawes.



"Sze", chef d'état-major du maréchal Tchiang-Kai-Chek

Le général Joseph Stilwell, d'origine américaine, surnommé "Sze" par ses soldats, est l'une des figures les plus pittoresques de la guerre actuelle. — Un chef qui ne craint pas de "retrousser ses manches".

De la Phalange, de Port-au-Prince, Haïti, numéro du 9 novembre 1942:

Aujourd'hui, nous voudrions entretenir nos lecteurs de la Phalange d'un homme qui, par ses grandes qualités, occupe une place prépondérante, parmi les généraux des Nations-Unies. Il s'agit du général Joseph Stilwell, chef d'état-major du maréchal Tchiang-Kai-Chek, généralissime des forces chinoises, et premier général étranger à occuper une pareille fonction dans l'état-major chinois.

Le général Stilwell, *Uncle Joe*, pour ses soldats, a cette bienveillance naturelle qui vous met tout de suite à l'aise. Sa bonne humeur est contagieuse, et il respecte l'opinion d'autrui, même s'il ne la partage pas.

Stilwell a passé de longues années en Chine et il a voyagé à travers tout le pays. Du contact avec les habitants, il a acquis cette maîtrise de la langue chinoise, faculté si rare parmi les étrangers.

De 1920 à 1923, le général se trouvait à Pékin pour étudier la langue du pays. Plus tard comme attaché militaire des Etats-Unis, il refusa le bureau confortable et la routine qui sont l'apanage des hommes de ce métier. Il devint bientôt connu en Chine pour un homme d'une curiosité insatiable, qui voulait tout voir de ses propres yeux, quelqu'un qui méprisait le confort lorsqu'il visitait les champs de bataille. Il voyageait de préférence seul, dans cette armée de cuisiniers, d'interprètes et de coolies tous plus encombrants qu'utiles. Il préférait également se passer d'aliments ou de provisions venant de l'étranger.

Il marchait, mangeait, parlait avec les soldats chinois. Ceux-ci, surpris d'abord, firent un accueil chaleureux à cet étranger si sympathique et qui était si compréhensif de leurs problèmes grands et petits.

Stilwell a toujours maintenu que le *chiupa*, c'est ainsi que l'on désigne le guerrier chinois, se range parmi les meilleurs soldats du monde, pourvu naturellement qu'on lui donne un équipement approprié et la force aérienne nécessaire pour faire face à l'ennemi. Stilwell qui fit cette déclaration alors qu'il n'était que simple capitaine, eut plus tard comme général, commandant les forces chinoises en Birmanie, l'occasion de s'en rendre compte par l'expérience personnelle.

La prise de la Birmanie par les Japonais fut pour lui une pilule amère, mais cet échec ne

fit que renforcer chez lui cette conviction. Car même l'ennemi dut rendre hommage au courage des défenseurs chinois de l'oungou, qui vinrent au secours de la garnison anglaise assiégée d'Yenangyann. Les observateurs militaires impartiaux sont d'accord pour dire que si les Chinois et leurs camarades anglais avaient reçu l'appui d'une force aérienne appropriée, le résultat de la campagne de Birmanie aurait été tout autre. Aujourd'hui, Stilwell n'a pas perdu sa confiance dans la capacité du soldat chinois.

Un général qui ne craint pas de retrousser ses manches. Tel est le portrait du général Sze, surnommé ainsi par ses admirateurs chinois. Il est surtout un travailleur infatigable, qui possède une énergie sans bornes, en dépit du fait qu'il a dépassé la soixantaine. Ceci n'est peut-être pas surprenant, lorsqu'on considère sa formation. En effet, le général Stilwell est un véritable athlète. A l'école, il avait la réputation de grand coureur. Et même dans la cinquantaine, le général avait l'habitude de faire, son travail terminé, de longues courses à pied. C'est peut-être pourquoi il jouit d'une si bonne santé.

Vous vous rappelez probablement la randonnée épique de mai dernier, de la Birmanie, aux Indes que fit le général Stilwell à la tête de 120 Américains, Anglais, Chinois et Birmans? Il refusa catégoriquement de monter à cheval, déclarant que les montures devaient servir à l'usage des infirmières et des blessés. Il marcha donc et partagea avec le simple soldat les privations d'un voyage de plus de 300 kilomètres à travers la jungle infestée de malarie et de choléra.

Parfois le général Stilwell ne prenait qu'un ou deux repas très légers par jour, souvent pas plus qu'un peu de fromage avec des biscuits salés. Ce régime sévère prit fin avec l'apparition d'un appareil de la R.A.F. qui jeta quelques sacs de viande hachée en boîte. Pendant tout le temps que dura ce voyage pénible, le groupe maintint une discipline parfaite, grâce au général qui était premier à donner l'exemple.

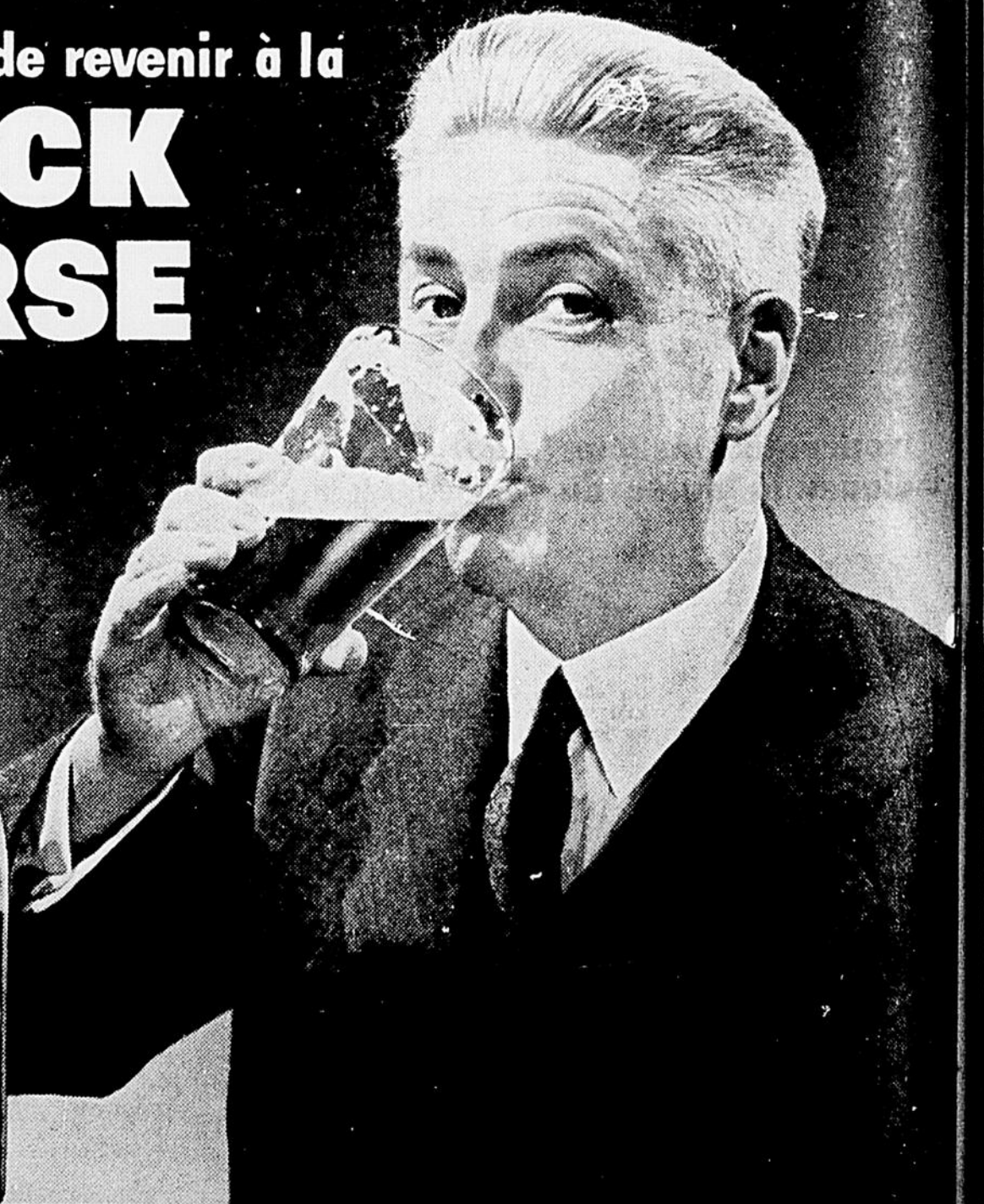
Les hommes de Stilwell sont émerveillés de sa grande résistance. Le général ne dort que fort peu, et s'il y a une chose qu'il déteste, c'est que l'on s'occupe de lui. Il s'installe sans le concours de personne, et lorsqu'il va se coucher il plie son propre cadre.

Parce qu'il parle chinois, le

général Stilwell discute directement avec les chefs chinois placés sous ses ordres. Ayant affaire à un officier chinois élevé en France, ce dernier paraissait très embarrassé, car il s'exprimait mal en sa langue natale. A un moment donné, l'officier n'en pouvait plus, car il se rendait compte que Stilwell parlait



C'est bon de revenir à la BLACK HORSE



La meilleure bière au Canada — produite par DAWES depuis cinq générations

La Tunisie et le front de la Méditerranée

C'est entre le cap Bon, en Tunisie, et l'île de Sicile que se trouve la partie la plus resserrée de la Méditerranée. Ce facteur géographique explique dans une large mesure que la venue de forces militaires étrangères ne constitue rien de bien neuf dans l'histoire de la Tunisie. Les Berbères, qui habitent le pays depuis l'antiquité la plus reculée, ont vu passer les vagues successives d'invasion, et même de colonisation dans certains cas, des Cathaginois, des Romains, des Arabes et des Turcs. En 1881, les Français ont établi leur protectorat sur le pays par la force des armes. On reconnaît depuis longtemps la haute importance des 900 milles de côtes de la Tunisie ainsi que des ports de Tunis, de Bizerte, de Sousse et de Sfax pour quiconque recherche la maîtrise de la Méditerranée.

Géographiquement parlant, la Tunisie consiste en une bande de territoire relativement étroite et bornée à l'ouest par l'Algérie, au nord et à l'est par la Méditerranée, au sud-est et au sud par la colonie italienne de la Tripolitaine. La superficie totale du pays est d'environ 49.000 milles carrés et la population est de 2.600.000 âmes. Le recensement de 1936 indiquait que la population se composait dans une proportion de 92 pour cent de musulmans et de juifs indigènes. Le reste de la population se divisait à peu près également entre Français (108.068), et Italiens (94.239) et autres européens. Les Français esti-

mieux le chinois que lui, il risqua alors une phrase en français, et à sa grande surprise ce dernier lui répondit dans un français parfait. Le général Stilwell parle aussi l'espagnol.

Le général Stilwell adore sa famille. Il est en effet marié et père de trois filles et de deux fils. Un de ses fils se trouve actuellement dans l'armée. L'autre est encore un garçonnet.

Comme attaché militaire, les rapports de Stilwell étaient brefs, mais concis, et dénotant une compréhension claire des problèmes compliqués de l'Orient. Le général Stilwell est considéré comme une véritable autorité dans les affaires d'Extrême-Orient.

Le général ne pense pas que les Japonais attaqueront l'Inde ou l'Australie, il croit plutôt à une attaque nipponne contre la Sibirie pour éliminer le danger d'une attaque sur les villes japonaises, des bases russes.

Si les Alliés déclenchent une offensive en vue de reprendre la Birmanie, le général Joseph Stilwell y jouera très probablement un grand rôle.

Jean BELLEGARDE.

Appréciation des biens terrestres

Il est d'habitude au début d'une nouvelle année d'échanger des vœux. Il existe à cette fin des mules traditionnelles. Chez nous, plus populaire est la suivante: "vous souhaitez une bonne, heureuse et sainte année!" Cependant, donné les temps que nous traversons, plusieurs formuleraient un souhait: la victoire des nations unies, le retour à la paix, à des conditions d'existence normales.

La guerre impose directement indirectement des sacrifices. L'un, quel qu'il soit son âge, son état civil, son occupation. L'ennemi, dans nos forces armées et dans les industries de guerre, les implacablement continueront de sentir leurs effets. Si la plupart des familles gagnent plus d'argent qu'elles n'en ont fait dans le passé, elles devront se priver de certaines choses, voire de quelques nécessités premières, si elles veulent vraiment contribuer toute leur part.

Chez plusieurs, surtout en l'esprit de sacrifice, nécessairement de guerre comme en temps de paix, n'existe plus. Bon nombre ont perdu la notion des vraies valeurs. Ils ont toujours considéré comme secondaires les nécessités premières de la vie: l'habitation, la nourriture, le vêtement, le chauffage. Il ne leur vient pas à l'esprit que l'une ou l'autre de ces choses puisse venir à manquer. Il semble incroyable qu'il soit si sûr de se priver de certaines choses. Ils ont toujours jugé ces choses leur revenant de droit, qu'elles ne pouvaient jamais leur manquer.

Notre niveau de vie, notre bien-être aux biens matériels, nécessités secondaires qui visent à assurer plus de confort, nous éloignent de la nature, de la vie. Nous en avons besoin pour plusieurs, à ne plus nous décompte du grand rôle de la culture, de la production animale et végétale. La guerre nous ramène à la réalité: elle nous fait voir le lien qui existe entre nous et la nature, entre nous et la nature. Nos forces armées ont grand besoin de munitions de toutes sortes, ne peuvent davantage se payer de nourriture abondante.

La production agricole par conséquent continuera de jouer un rôle de premier plan dans le conflit. Nos cultivateurs seront appelés à contribuer une part de plus en plus large à l'effort de guerre. Il est aussi probable que les Alliés auront à se priver davantage, à se priver de sacrifices de la fin des hostilités, d'ici la victoire finale. Ces sacrifices, il faudra les accepter avec résignation, avec sérénité.

A l'occasion de la nouvelle année, il convient de souligner à tous à chacun un sens plus juste de responsabilités, une compréhension plus claire des valeurs réelles, retour à la nature, à la terre. Sortirons plus forts de ce conflit, nous pourrions assurer une plus grande à la condition d'appuyer comme il le convient les efforts dont nous jouissons, les biens terrestres dont nous avons l'habitude.

C. E. COUTURE

Quand c'est
une question de goût

Quand un ministre français faisait tout son devoir

(Suite de la page 6)
M. Mandel, comme ministre des P.T.T., s'était appliqué à mettre de l'ordre là où il n'y avait jamais eu. Qu'il ait eu quelquefois la main dure et que quelques injustices se soient mêlées à des réformes salutaires,

c'est probable, comme inévitable, mais, dans l'ensemble, sa gestion avait été bienfaisante et le public lui en savait gré. Un groupe de mécontents tint à le lui faire payer. En accord avec le nouvel arrivant, que M. Blum en le nommant n'avait certes pas chargé de cette petite infamie, ils organisèrent ce qu'en français on appelle "une conduite de Grenoble".

M. Mandel en avait été avisé mais son courage physique est égal à son courage moral; il re-

fusa de partir en luyard, par la petite porte. Il reçut son successeur, pour la formalité dite de la passation des services. Puis, sous les yeux de M. Jardillier, qui riait et excitait ses partisans M. Mandel sortit et descendit entre deux haies de voyous qui l'injuriaient, lui crachaient au visage, lui assénaient des coups de poing, lui décochaient des coups de pied, enfonçaient son chapeau. On entendit un conseiller d'Etat, qui doit maintenant être au moins "Boudoi-

niste", si ce n'est "Déatiste", lui crier presque bouche à bouche: — "On t'a eu, vieille vache!" "Georges Mandel, impavide, salua: "Merci, Monsieur!" "La descente dura vingt minutes sous les yeux amusés de M. Jardillier. Les collaborateurs de M. Mandel, à qui il avait défendu de l'accompagner, se décidèrent à lui désober, se firent un chemin jusqu'à lui à coups de coude et réussirent à lui frayer un passage jusqu'à sa voiture, autour de laquelle, dans la cour, des centaines de malheureux étaient massés, gesticulant et hurlant pour se venger de l'homme qui les avait obligés à remplir consciencieusement leur devoir."

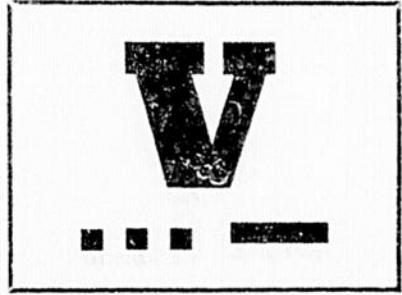
Lorsque les ministres qui ont eu le malheur de déplaire à une bureaucratie insolente sont ainsi traités, le pays n'est pas loin de la désintégration.

SCARAMOUCHE.

A L'Impérial

La direction du cinéma Imperial a de nouveau un excellent programme. Le principal film est "Seven Days Leave" avec Victor Mature et Lucille Ball dans les rôles principaux.

"Seven Days Leave" est une brillante comédie musicale dont les scènes se déroulent tour à tour dans les environs d'un camp militaire américain et dans de luxueux cabarets de nuit new-yorkais. Les orchestres célèbres de Freddie Martin et de Lee Brown font les frais de la musique. La seule mention de ces deux noms suffit croyons-nous à intéresser les amateurs de bonne musique populaire. Mature doit ici, pour hériter, épouser une fille qu'il ne connaît pas. Le second film sera "The Falcon Takes Over", avec George Sanders. Cette pellicule fait partie d'une série captivante de films d'aventures. La dernière livraison nous offre d'autres aventures prenantes telles que la recherche d'un dangereux bandit échappé de prison et d'une jeune fille disparue. Lynn Baryl, James Gleason, Allen Jenkins, Ward Bond et Helen Gilbert complètent la distribution.



Au Saint-Denis

Le film "Gibraltar" qui prend l'affiche au Saint-Denis est un film d'espionnage où l'amour joue, naturellement, le premier rôle. On y verra comment un bel officier de la garnison de Gibraltar tombe amoureux d'une danseuse espagnole et pour ses beaux yeux consent à trahir son pays, à s'enfuir et à se déshonorer.

Ceci fait, l'action prend dès lors une allure furibonde car il s'agit de découvrir le chef d'une bande internationale qui réussit à couler plusieurs navires de commerce, et des transports de troupes. L'espion-chef est redoutable et sait faire servir tous ceux qu'il a sous la main.

Un coup de théâtre nous le révélera et le fera capturer. Et c'est alors que l'on comprendra certains gestes du jeune officier anglais qui, en outre, était au service de l'Intelligence Secret Service de Londres.

Par ces quelques notes on a tout de suite compris qu'il s'agit d'un film où l'aventure domine. On notera aussi que bien avant la guerre un scénario s'est inspiré de la guerre sous-marine et qu'il est très près de la vérité.

Le second film à l'affiche est "Trois hommes en habit", avec le ténor Tito Schipa, le comédien Charles Doherty et Pasquali.

Au Loew's

Le cinéma Loew's offre à ses habitués un film tourné à la gloire du jeu de baseball aux Etats-Unis, et qui s'intitule "Pride of the Yankees" avec Gary Cooper comme vedette.

Cooper incarne ce fameux joueur Lou Gehrig dont la mort prématurée mit fin à une des carrières les plus éclatantes dans les annales du sport moderne. Des millions d'Américains ont appris par les journaux les exploits de Gehrig sur le marbre, mais peu connaissent quel homme il était dans la vie privée. Peu savent la lutte qu'il a menée pour sortir de la pauvreté. Ce film de conciergerie mariée est parvenu à la gloire dans son domaine. L'écran nous révèle cette ascension fulgurante et éphémère.

Le film nous donne aussi l'occasion de voir les célèbres danseurs Velloz et Yolanda qui vinrent à Montréal l'an dernier ainsi que Ray Noble et son orchestre. D'abondants sujets courts complètent cet intéressant programme.

Coups de marteau

(Suite de la 1ère page)
moins essentiels que les rajahs sur les rives de l'Hindus et du Gange. En somme, jamais les journaux n'ont offert l'hospitalité à autant de sottises que depuis le début de cette guerre, et bientôt les gouvernements trouveront la propagande amie plus dommageable que la propagande ennemie.

VULCAIN.

Au Palace

Un drame familial d'un relief acceuse prend l'affiche au cinéma Palace, il s'intitule "In this our Life". Une distribution exceptionnelle a été choisie pour cette production, notons parmi les vedettes: Betty Davis, Olivia de Havilland, Dennis Morgan, Georges Brent, Charles Coburn, Billie Burke et autres excellents interprètes.

La scène se passe dans le sud des Etats-Unis où vit une famille qui jadis mena un grand train de vie ("les Timberlakes") mais qui, par la perte d'une fortune, perte due à de mauvaises transactions d'un de ses membres, est réduite à une vie modeste. Betty Davis joue le rôle de Stanley, jeune fille capricieuse et égoïste, qui croit que son bonheur est la seule chose qui compte. Mais elle n'est pas heureuse. Ses efforts pour atteindre l'impossible rendent malheureux tout son entourage. Sa sœur Roy, qu'incarne avec tant de talent Olivia de Havilland, est la première à en éprouver les aspérités du caractère de cette enfant gâtée.

Nous en avons assez dit pour laisser entendre à quel genre de production nous avons affaire ici. On fera bien de ne pas manquer "In this our Life".

Au Princess

"Sin Town" tel est le titre du film qui paraît sur l'écran du cinéma Princess. Constance Bennett, Brod Crawford, Patrick Knowles, Anne Gwynne, Leo Carillo, Andy Devine font partie de la distribution ce qui est une garantie de bonne interprétation.

C'est un film plein d'action qui se passe dans une atmosphère assez trouble et qui rappelle l'époque de la production des films de "gangsters", que plusieurs cinéphiles aiment parce qu'ils savent ne pas devoir prendre au sérieux les actes de violence qu'on y voit.

Andy Devine jette un élément comique dans la trame du scénario et défend à plusieurs reprises une atmosphère qui, sans cela, serait trop chargée. Les scènes nous reportent à l'époque de 1919 sur la frontière du Texas et de l'Oklahoma, alors que l'on faisait aux Etats-Unis, la conquête des champs pétrolifères en d'âpres circonstances.

Plusieurs sujets courts complètent un programme bien balancé.

Au Capitol

"Springtime in the Rockies" commence une troisième semaine au cinéma Capitol. Devant les foules nombreuses qui se sont pressées ces jours derniers à ce populaire cinéma pour voir un aussi brillant film en couleurs naturelles, la direction n'a pas cru faire mieux que le remettre à l'affiche.

Betty Grable, John Payne, Carmen Miranda, Charlotte Greenwood, Cesar Romero et d'autres vedettes

La lutte au Forum

C'est jeudi prochain, le 21 courant, que le Forum verra la première séance de lutte de l'an 1943. — Yvon Robert mettra son titre de champion en jeu contre l'un des meilleurs artistes du tapis. — Il sera choisi vendredi. — Les recettes au profit de nos soldats des Fusiliers Mont-Royal.

Enfin, après une absence de près de deux mois, nous verrons nos artistes de matelas figurer sur le ring du Forum, jeudi prochain, le 21 courant. Les amateurs salueront avec joie le retour de ses artistes favoris.

Répondant à un double appel d'Eddie Quinn matchmaker de lutte de la Canadian Arena les lutteurs de l'est de l'Amérique ont vite relevé le gant que leur lançait le lutteur champion Yvon Robert offrant de mettre son titre en jeu à la séance qui marquera la réouverture de la lutte le 21 janvier au Forum. Ce double appel consiste en ce qui suit: d'abord sauter sur une opportunité qui se présente à eux de gagner le championnat du monde actuellement détenu par Yvon Robert et ensuite aider à garnir le fonds de secours aux soldats du régiment Fusiliers Mont-Royal. Une bonne partie des recettes iront aux familles des soldats récemment capturés par les Allemands à Dieppe et actuellement dans les prisons allemandes.

Par l'entremise de la Croix-Rouge il sera possible de faire parvenir à ces prisonniers de guerre des couvertures chaudes, différents médicaments et même des articles de sport.

Nanjo Singh le lutteur de l'Inde est un des premiers qui ont répondu à l'appel d'Eddie Quinn. Singh, qui est citoyen britannique, veut se mesurer contre Robert pour le championnat de l'Empire.

Mais d'autres lutteurs ont suivi son exemple. Ainsi, quelques heures plus tard, Eddie Quinn recevait une autre réponse de l'ancien champion canadien Earl McCready puis une autre de (Whipper) Billy Watson. Ce sont tous des lutteurs de l'Empire britannique et tous veulent avoir l'opportunité de lutter contre Robert qui se proclame champion de l'Empire en même temps que champion mondial.

Mais le matchmaker Eddie Quinn a aussi plusieurs autres lutteurs à la mémoire. Hier soir, il recevait un télégramme du caporal Joe Cox l'ancien Dynamite Joe Cox qui est actuellement au camp Wallace à Houston, Texas. Cox dit qu'il sera en congé à ce temps-là et il ajoute qu'il n'aimerait rien de mieux que de rencontrer encore une fois Yvon Robert.

Lou Thesz travaille actuellement dans une cale-sèche et il n'aimerait rien de mieux que de se mesurer contre Robert. Il en est de même de Danno O'Mahoney un autre ancien champion qui devait se mesurer contre Robert en décembre dernier mais qui ne put le faire à cause d'une infection à une jambe.

Wallace Le Baron a dirigé cette production.

IMPRIMATUR

Le journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux, Suite 333, Edifice, Canada Cement, Montréal. Il est imprimé à "La Parole" Limitee, Drummondville, P. Q.

NOUVELLE ÉMISSION
(En remboursement)

Province de Québec

\$18,000,000

d'obligations 3 1/2% avec fonds d'amortissement

Date d'émission: 1er février 1943

Echéance: 1er février 1960

(remboursables par anticipation à compter du 1er février 1958)

Capital et intérêts semestriels (1er février et 1er août) payables en monnaie légale du Canada à Québec, Montréal, Toronto, Winnipeg ou Vancouver, au choix du porteur. Coupures de \$1,000, \$500 et \$100 avec privilège d'immatriculation du capital seulement. Au gré de la Province, ces obligations seront remboursables par anticipation, en totalité mais non en partie, au pair plus l'intérêt couru, à toute date d'échéance d'intérêts à compter du 1er février 1958 sur préavis d'au moins 60 jours.

Consultation juridique de MM. Holden, Heward & Holden.

D'après nos avocats, les obligations de cette émission constitueront un engagement direct de la Province de Québec; le capital et les intérêts en seront payables à même le fonds consolidé du revenu de la Province. Le produit de cette émission, et de deux émissions de la Province au montant total de \$20,000,000 d'obligations 2 1/2% à trois ans avec fonds d'amortissement placés de gré à gré, servira à rembourser en partie (fonds d'amortissement déduits) un emprunt de \$25,000,000 échéant le 15 février 1943, et un emprunt temporaire effectué pour fins de rencontrer à la date de son échéance, le 2 janvier 1943, un emprunt de \$12,000,000, et servira à rembourser au fonds consolidé du revenu une dépense au montant de \$1,970,000 effectuée par ce fonds pour fins de rencontrer un emprunt de la Province échu le 15 novembre 1942, d'un tel montant.

Un fonds d'amortissement d'au moins 1% sera pourvu annuellement sur la valeur nominale des obligations en cours de cette émission.

Nous fournirons sur demande le prospectus d'émission qui contient des précisions au sujet de la dette de la Province ainsi que d'autres renseignements d'ordre financier.

PRIX: 99.50 et l'intérêt couru, pour rapporter plus de 3.53%.

NOUS N'ACCEPTERONS LES SOUSCRIPTIONS QU'À TITRE RÉDUCTIBLE ET NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LES REJETER. LE TRÉSORIER DE LA PROVINCE POURRA CLORE LA SOUSCRIPTION EN TOUT TEMPS ET SANS AVIS.

NOUS COMPTONS QUE LES TITRES PROVISOIRES SERONT PRÊTS VERS LE 1er FÉVRIER, 1943.

NOUS OFFRONS CES OBLIGATIONS POUR LE COMPTE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC SOUS LES RÉSERVES D'USAGE EN CE QUI CONCERNE L'ÉMISSION ET LA LIVRAISON DES TITRES ET L'APPROBATION DE NOS AVOCATS.

Banque de Montréal
Banque Canadienne Nationale
La Banque Canadienne de Commerce
L. G. Beaubien & Cie, Limitée
Royal Securities Corporation Limited
Nesbitt, Thomson & Co. Limited
Collier, Norris & Henderson Limited

La Banque Royale du Canada
La Banque Provinciale du Canada
The Bank of Nova Scotia
A. E. Ames & Co., Limited
The Dominion Securities Corporation Limited
The Wood Gundy Corporation Limited
W. C. Pitfield & Co., Limited

Mills, Spence & Co., Limited
McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon Limited
Kerrigan, MacTier & Co., Limited
René-T. Leclerc, Incorporée
Sweeney Securities Limited
J. C. Boulet, Limitée
Lagueux & DesRochers Limitée
La Corporation de Prêts de Québec
Hamel, Fugère & Cie, Limitée
Société Générale de Finance, Inc.
Garneau, Boulanger, Limitée
Desjardins, Couture, Inc.

McLeod, Young, Weir & Company Limited
Savard, Hodgson & Co. Inc.
Cochran, Murray & Co., Limited
Bartlett, Cayley & Co., Limited
W. C. Harris & Co., Limited
Matthews & Co.
J. E. Laflamme, Limitée
Oscar Dubé & Cie, Inc.
Clément, Guimont, Inc.
Ross Bros. & Co., Ltd.
Société de Placements Incorporée
Crédit Anglo-Français Limitée
Comptoir National de Placement Ltée
P. E. Letourneau Inc.

Bell, Gouinlock & Co., Limited
Mead & Co., Limited
Harrison & Co. Limited
Midland Securities Limited
Gairdner & Company Ltd.
Dymont, Anderson & Co.
Burns Bros. & Denton, Limited
R. A. Daly Co., Ltd.
A. M. Ramsay & Company
J. C. Rogers & Company, Limited
Canadian Alliance Corporation Ltd.
Paul Gonthier & Compagnie Limitée
Crédit Interprovincial Ltée

Bien que le texte de cette annonce ne nous soit pas imputable, il s'appuie sur des renseignements officiels.

Le 14 Janvier 1943.

Nos remerciements

Nous remercions sincèrement tous nos voyageurs pour leur coopération et l'esprit de compréhension qu'ils n'ont cessé de manifester durant la période de difficultés extraordinaires que nous venons de traverser.

Au cours des deux dernières semaines —

1. Nous avons dû faire face à l'affluence de voyageurs la plus formidable de toute notre histoire (malgré les restrictions imposées par suite des exigences de la guerre).
2. Nous avons dû lutter contre les conditions atmosphériques les pires dont nous puissions nous rappeler.

Le personnel de notre service d'exploitation a dû travailler presque sans interruption, le jour et la nuit, pour assurer la circulation normale de nos véhicules.

Il s'est produit des retards inévitables à cause de la tempête... glace sur les voies, verglas sur les fils du trolley... mais, dans la plupart des cas, nous étions impuissants à les éviter.

Des milliers de voyageurs ont attendu le tramway tout simplement parce que nos voies étaient bloquées par la présence d'autos en panne.

Nous faisons tout en notre pouvoir pour maintenir la régularité de nos services malgré les intempéries et pour transporter le million de voyageurs qui empruntent chaque jour nos véhicules pour se déplacer. Les propriétaires d'autos et camions pourraient contribuer à éviter les retards en faisant usage de chaînes. Nous les prions de bien vouloir coopérer avec nous en prenant cette élémentaire précaution.



Quand finira cette chamaille?

Jack Canuck fait plus que John Bull et l'Oncle Sam

M. Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, signale un état de choses tenu sous le boisseau. — Si nous sommes en banqueroute à la paix, nous aurons perdu la guerre. — Un fonctionnarisme pléthorique.

M. Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, n'est pas le premier membre de la haute finance qui ait mis le pays en garde contre un effort de guerre au-dessus de ses forces, mais il a eu le mérite, dans le discours qu'il vient de prononcer à l'assemblée annuelle des actionnaires, de parler sans trop envelopper sa pensée, ce que les autres s'étaient gardés de faire. C'est ainsi qu'il avertit le Canada que rien ne lui servira d'être parmi les vainqueurs au-dehors, si à l'intérieur il a perdu la guerre en risquant faillite.

«Les dépenses de guerre du présent exercice, déclare M. Leman, s'élèveront à près de quatre milliards de dollars. Ce chiffre fait ressortir la puissance de notre effort économique mais il met en lumière le fardeau qui pèse sur un pays de onze millions et demi d'habitants, qui veut être tout ensemble grenier, arsenal et réservoir d'hommes. Or les chefs d'Etat des Nations Unies nous parlent d'une guerre d'usure qui pourrait se prolonger durant quelques années encore. Il est bon de se rappeler le proverbe: Qui veut voyager loin ménage sa monture! Pour gagner la paix à la suite d'une guerre d'usure, il faut avoir conservé des réserves d'hommes, de capitaux, de vivres, de matières premières et de denrées de toute sorte. L'influence dans les affaires mondiales passera des pays qui devront demander de l'aide à ceux qui seront en état d'en donner.

«La crise de main-d'œuvre qui se manifeste aujourd'hui résulte peut-être, dans une certaine mesure, de l'absence d'un plan d'ensemble ayant pour objet de répartir méthodiquement les éléments valides de la population entre le domaine militaire et le domaine économique. Quoi qu'il en soit, le manque de bras se fait déjà gravement sentir dans des branches de la production aussi essentielles que l'agriculture, l'élevage, les opérations forestières, les houillères et même certaines mines d'où l'on extrait des métaux indispensables à la poursuite de la guerre. Ne devrions-nous pas profiter de l'expérience de l'Angleterre, où l'on a dû rendre aux mines de charbon 50.000 mineurs qu'on avait versés dans les forces armées?

LE NIVEAU DE L'IMPOT SUR LE REVENU
«Le budget de guerre de l'exercice courant absorbera environ 50% du revenu national, en regard de 10% au maximum, au cours de l'importation de l'année du conflit de 1914-1918. Cette simple comparaison révèle l'importance de l'effort fiscal que le Gouvernement exige du pays. La rapide augmentation du revenu national justifie, à ses yeux, l'énorme majoration des impôts. Mais l'augmentation du revenu national est très inégalement répartie de la population à vu ses charges s'accumulant alors que ses revenus restaient les mêmes, quand ils ne diminuaient pas. L'impôt sur le revenu au Canada, qui semble plus élevé qu'en Grande-Bretagne, est beaucoup plus lourd qu'aux Etats-Unis; il cesse dans bien des cas d'être un impôt sur le revenu et devient un impôt sur le capital et sur l'épargne. Les prélèvements de l'Etat entraînent non seulement une forte compression de la consommation chez les civils, ce qui est inévitable en temps de guerre, mais ils rendent à peu près impossible la pratique de l'économie par la classe moyenne et ils privent le capital des personnes qui touchent un revenu fixe et de celles qui doivent faire face à des engagements contractés avant que le fisc se soit soudainement emparé d'une grande partie de leurs revenus. De nombreuses sociétés industrielles, dont l'outilage se déprécie d'autant plus rapidement qu'il fonctionne à une allure accélérée, ne disposent plus, leurs impôts payés, des sommes nécessaires à la modernisation de leurs installations. Comment assurerait-on, au retour de la paix, la reprise de l'activité économique normale, indispensable à l'ordre social, si les entreprises industrielles du pays, petites et grandes, ne sont pas en bonne posture financière?»

LA PLETHORE DU FONCTIONNARISME
Un journal a qualifié de «boutade» l'allusion de M. Beaudry Leman à l'importance exagérée que prend le fonctionnarisme dans le pays, parce que le président de la Banque Canadienne avait laissé entendre que si cette plethore continuait les capitaines de la finance et de l'industrie devraient bientôt chercher des places de fonctionnaires. Mais ce passage du discours de M. Leman, démontre que si «boutade» il y a, celle-ci ne doit pas être prise à la légère. Voici:

«On lit fréquemment des discours et des articles condamnant l'emprise bureaucratique, qu'on subit en temps de guerre, mais qui deviendrait intolérable après le retour de la paix. Chose étrange, ces critiques proviennent le plus souvent de ceux-là mêmes qui ont poussé le pays avec le plus d'énergie vers une politique qui devait nécessairement amener l'établissement d'un contrôle bureaucratique. Nous avons glissé presque insensiblement vers l'économie dirigée. La main-mise de l'Etat s'étend graduellement sur tout le pays. Chacun constate aujourd'hui que les pouvoirs publics sont engagés dans plusieurs branches de l'activité économique. L'autre guerre avait déjà affaibli l'initiative privée et le capitalisme, et il semble bien que le présent conflit les laissera sérieusement éclopés. Consolons-nous en pensant que l'autocratie bureaucratique, si elle n'est pas toujours bonne, n'est pas nécessairement mauvaise; ses avantages et ses inconvénients dépendent des hommes qui exercent le pouvoir. Les capitaines d'industrie et les magnats de la finance devront peut-être songer à se qualifier pour devenir de bons fonctionnaires.

«Même si le conflit doit se prolonger encore longtemps, il n'est sûrement pas trop tôt pour commencer à se préoccuper de la période d'après-guerre. Si imprévisible que soit l'avenir, personne ne saurait douter qu'au retour de la paix, la misère, la maladie et la dépression se seront étendues à plusieurs régions du globe. L'Europe, qui aura pendant tant d'années affecté à la poursuite de la guerre toutes ses ressources et toutes ses facultés de production, et qui aura subi des destructions d'une étendue sans exemple, devra rebâtir un grand nombre de ses villes et de ses ports, renouveler ses voies et son matériel de transport et reconstituer son outillage industriel, et elle demandera à l'étranger d'énormes quantités de vivres et de matières premières. Les besoins seront non moins urgents dans une partie de l'Asie et de l'Afrique.

«Le Canada sera, avec les Etats-Unis, l'un des pays les plus aptes à collaborer à cette immense restauration. La guerre aura accéléré la production des matières premières, le développement de notre outillage et la formation de techniciens et d'ouvriers qualifiés. La démobilisation et la ferme tutelle des usines de guerre mettront en disponibilité des milliers de travailleurs de toutes catégories. Mais il ne nous sera possible de mettre nos ressources au service des pays dévastés que si notre pays est lui-même en bonne posture financière. Si une politique fiscale prudente et avisée prépare le terrain, nous serons justifiées d'envisager sans appréhension la période de transition que nous devons traverser tôt ou tard, et qui déterminera, dans une large mesure, la place et l'avenir du Canada dans le monde nouveau.»

(Suite à la page 2)

Quand un ministre français faisait tout son devoir

De quelle ignoble façon il était traité sous la Troisième République. — La «sortie de Grenoble réservée à M. Georges Mandel. — Une bureaucratie insolente.

Les «Gaullistes» d'Angleterre, des Etats-Unis et d'Afrique-Nord n'ont qu'à continuer de se chamailler pour perdre en peu de mois le capital de gloire que la France avait acquis en trois siècles d'héroïsme. Que doivent penser les Français de France, qui après tout comptent pour quelque chose, de ces querelles entre partisans du général de Gaulle, du général Giraud et du prétendant au trône, ce gringalet de comte de Paris apparemment rendu à Alger pour embrouiller une situation qui l'est déjà trop?

Nous ne citerons qu'un cas assez probant. Le général Giraud envoyait à Washington, il y a une quinzaine de jours, une mission composée du général Béthouard et de M. Lemaire-Dubreuil, qui ont été reçus successivement par le Président Roosevelt, par M. Cordell Hull, par M. Sumner Welles et par le général Marshall, Américains assez représentatifs, comme on voit. Or voici ce qu'écrivit «Pour la Victoire», organe des Français d'Amérique rédigé par Mme Geneviève Tabouis, directrice, M. Henri de Kerillis, M. Philippe Barrès et autres journalistes éminents, sous le titre «Appel à la raison»:

«Une mission dépêchée par le Général Giraud est arrivée en Amérique. Cette mission n'a aucun caractère politique. Elle n'a qu'un but: se procurer des armes de toute nature destinées aux soldats français d'Afrique, les acheter le plus vite possible en plus grand nombre possible.

«Si elle réussit, du sang allemand sera versé et du sang français sera épargné. Au contraire, si elle échoue, du sang allemand sera épargné, et du sang français sera versé qui aurait pu être épargné.

«Il semble donc que tous les Français d'Amérique auraient dû se mettre d'accord pour faciliter la tâche de cette mission, pour l'encourager, pour multiplier ses chances de réussite rapide et complète.

«Or, les Français d'Amérique ne se sont pas mis d'accord, et bien au contraire, certains d'entre eux ont engagé dans les milieux américains une véritable campagne pour discréditer la mission du Général Giraud et pour paralyser ses efforts, au risque que les soldats français d'Afrique en paient les conséquences.

«Ces incidents désolants se sont produits au moment où les disputes entre «gaullistes» s'accroissent à propos de la discussion Giraud-de Gaulle et trouvaient leurs échos dans la presse et dans la radio américaines.

«Est-ce que l'affreuse maladie qui a divisé la France et qui, plus que toute autre cause, l'a abâtie, va maintenant se développer dans la famille française d'Amérique? Est-ce que ceux qui aiment la France n'ont pas mieux à faire qu'à haïr des Français qui se battent contre l'Allemagne?»

Il y a belle lurette que «L'Autorité» a émis l'opinion que les «Gaullistes» des Etats-Unis et du Canada, par leur intransigence sinon leur outrecuidance, faisaient plus de mal que de bien à la cause française en Amérique, ce qui lui a valu d'être assimilée dans la «Machine Infernale» de M. Henry Torrès au «Doeur», à «L'Oeil» et à «La Boussole», organes de la Cinquième Colonne. Or notre journal se moque autant des feuilles sus-nommées que de la «Machine Infernale» de M. Torrès, lequel a reçu ses renseignements sur la presse montrealaise d'une petite clique locale, car «L'Autorité» sait qu'avec le temps les événements, qui sont déjà de son côté, finiront par lui donner absolument raison. Les casse-cou qui ont dressé les plans d'invasion de St-Pierre-Miquelon ont ouvert entre eux et le gouvernement américain une brèche qui ne fait que s'élargir, et s'ils continuent l'œuvre entreprise, ils ne tarderont pas à tomber dans ce trou béant.

DORSAY.

La justice pas mise six pieds sous terre

Ce trop jeune Marc Carrière, organisateur en chef du candidat Jean Drapeau, adversaire du major-général La Flèche dans Outremont, a obtenu sa libération pour avoir parlé «à travers son chapeau», non pas en comptant tel un Cyrano de Bergerac, comme le lui conseillaient ses amis «nationaux», mais en soumettant sa cause au Comité consultatif nommé par le gouvernement pour entendre les cas de ce genre.

Le Comité consultatif est toujours prêt à accorder justice à qui justice est due. Me Saluste Lavery, C.R., avocat de Montréal, qui a eu l'occasion de plaider la cause de plusieurs détenus dans les camps de concentration devant ce comité, peut se féliciter aujourd'hui d'avoir obtenu la libération de plus d'un de ses clients.

En dépit de l'assertion de certains politiciens, la justice n'a pas été entièrement mise six pieds sous terre depuis la guerre, et ceux qui l'invoquent peuvent encore obtenir le redressement des torts sérieux en ce qui concerne l'effort de guerre.

ATHOS.

Suprême hypocrisie de nos puritains

Les chefs de l'Eglise Unie du Canada deviennent grotesques. Ne voilà-t-il pas qu'ils adressent à tous leurs membres une requête leur demandant de s'engager à ne pas prendre un seul verre de liqueur, que ce soit durant toute la guerre et la démobilisation.

On sait parfaitement que des milliers et des milliers d'hommes ont été déshonorés par la prise de quelques verres de liqueur, et que ces hommes ont été traités comme des lâches, des traîtres, des déshonorés. On sait aussi que ces hommes ont été traités comme des lâches, des traîtres, des déshonorés.

L'enquête militaire de Québec et les médecins

(Suite de la 1ère page)

du de précieux services à ses concitoyens et à sa province. Pour quels motifs a-t-on porté de telles accusations contre des médecins aussi distingués au risque de briser leur carrière médicale, sans, au préalable, s'assurer de la véracité de telles accusations? A-t-on réalisé la gravité du geste que l'on portait et les conséquences qu'il pourrait entraîner? A-t-on voulu, par une conspiration inexplicable, jeter du discrédit sur une des professions les plus respectables et les plus éminentes de notre province et qui fait honneur au nom canadien-français?

Lorsque cette malheureuse guerre sera terminée, il sera intéressant de régler des comptes tenus en suspens pour ne pas nuire à notre effort de guerre et mettre à jour certaines manœuvres qui sont loin d'être à l'honneur de ceux qui les ont pratiquées.

E. F.

800,000 Canadiens français vivent en dehors du Québec

Les 89 ans de l'hon. P.-A. Choquette

Célébration appropriée à Québec, de la carrière la plus variée, la plus pittoresque et la plus dynamique. — Modèle d'énergie offert aux Canadiens français.

M. le juge P.-A. Choquette, ancien magistrat de la Cour des Sessions de la paix, a célébré à Québec, le Jour des Rois, son 89e anniversaire de naissance. Une foule d'amis se pressaient autour de l'honorable M. Choquette en cette occasion mémorable, et non seulement des libéraux, mais aussi des conservateurs qui eut l'occasion de croiser le fer avec cet infatigable lutteur politique qui ne reculait cependant jamais à une tactique déloyale. Il serait difficile de trouver une carrière aussi variée, aussi pittoresque, aussi dynamique que celle de ce presque nonagénaire. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire ses mémoires dans le si intéressant volume qu'il a publié sous le titre: «Cinquante ans de vie politique».

Né à Beloeil en 1854, il fit son droit à l'Université Laval de Québec et commença sa carrière d'avocat à Montmagny. Il devint le représentant de ce comté à Ottawa en 1887, à l'âge de 33 ans. Réélu en 1892 et en 1896 après des luttes mémorables, il se montra constamment l'un des plus fermes appuis de sir Wilfrid Laurier et après comme avant la disparition du grand chef il est demeuré de l'Ecole dite des Vieux Libéraux, c'est-à-dire de ceux qui ne cédèrent jamais à l'opportunisme.

Nommé juge de la Cour Supérieure pour le district d'Arthabaska en 1898, il résigna cette fonction en 1905 pour entrer au Sénat, mais ce n'était pas pour s'y reposer, loin de là! Aussitôt nommé organisateur du parti libéral à Québec, il contribua dans une large mesure aux victoires écrasantes de sir Wilfrid Laurier et de sir Lomer Gouin dans ce district. Il s'occupait aussi de journalisme militant et ne brilla pas moins dans ce domaine que dans les autres champs de sa tripartite activité. Aujourd'hui encore l'hon. M. Choquette sait trouver à l'occasion une chronique alerte et de belle venue sur les événements contemporains.

En 1920, il quitta le Sénat pour devenir juge des sessions de la paix à Québec, poste qu'il occupa avec la plus grande dignité plusieurs années avant de prendre sa retraite. Son esprit

(Suite à la page 2)

Pourquoi l'expression «French Canada» n'engloberait-elle pas le Canada tout entier? demande le sénateur Gustave Lacasse. — Que fait-on de ces centaines de mille disséminés dans les huit autres provinces?

Nous devons savoir gré à M. le sénateur Gustave Lacasse, lors d'une récente conférence donnée à Montréal, d'avoir dénoncé avec vigueur le sens que l'on donne, en dehors de la province, à l'expression «French Canada». Le distingué conférencier s'élève avec vigueur contre le fait que cette fameuse expression est employée pour désigner la province de Québec. Or, c'est là un moyen assez habile de laisser croire que dans les huit autres provinces de la Confédération, il n'existe pas ou peu de Canadiens-français.

Strictement parlant, cette expression devrait signifier l'ensemble de la population française du pays. Elle devrait englober aussi bien les Canadiens français, si peu nombreux soient-ils, de Victoria, en Colombie britannique, que ceux du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Mais, on sait qu'au contraire, dans 99 cas sur 100, on restreint volontairement le sens de ces deux mots et on les applique uniquement à la province de Québec. Par là, on confirme la vicieuse théorie de la «réservation de Québec». Par là, on donne raison à tous les Canadiens anglais qui sont prêts à faire des concessions au Québec parce qu'ils savent bien qu'il n'y a pas moyen de négliger délibérément une population de 2.300.000 âmes. Mais, par là aussi, on donne raison à ces mêmes Anglo-canadiens qui oublient avec un plaisir inouï les quelques 800.000 Canadiens français disséminés dans les huit autres provinces du pays. Pour ces fanatiques de langue anglaise, la question du bilinguisme tombe, car il suffit de servir du français aux Québécois. Quant aux Canadiens français des autres provinces, on les jette par-dessus bord, sans plus de cérémonie! C'est un péché, comme on le sait, et surtout, c'est un accroissement à la constitution du pays qui garantit l'usage des deux langues à toute la population de tout le pays. C'est par respect de l'unité canadienne qu'il faut réclamer le bilinguisme et par souci d'objectivité qu'il faut abandonner l'expression «French Canada» ou Canada français.

Ceci ajouté à cela et d'autres choses encore, voilà comment les adversaires — pour ne pas dire les ennemis — de notre race combattent insidieusement notre montée vers les sommets, notre légitime développement et le droit que nous garantissons la constitution d'être traités sur un pied d'égalité avec nos concitoyens anglais, par tout le Dominion.

Et l'on s'étonnera, ensuite, que s'élèvent, dans nos rangs, certaines protestations qui semblent dépasser les bornes mais qui indiquent assez clairement l'indignation populaire.

E. F.

L'Italie entre «le diable et la mer»

(Suite de la 1ère page)

Voyez dans quelle jolie position se trouvent les Italiens. Après avoir été déshonorés par le coup de poignard dans le dos de la France, ridiculisés par leurs déroutes en Grèce et en Afrique, les voilà menacés d'être pulvérisés par leurs propres alliés...

GILBERT LARUE.

Ces restrictions nouvelles imposées sur les liqueurs

(Suite de la 1ère page)

Dans les hôtels et auberges de la province, la situation va également d'une localité à l'autre, pour ainsi dire. Sans espoir qu'il sera possible d'établir un régime d'heures satisfaisant pour tous, nous comptons que les autorités trouveront le moyen de satisfaire au désir de M. King sans ruiner inutilement une industrie qui ne faisait que commencer à se relever de la crise du chômage et des mœurs qui n'en étaient suivies.

OÙ EST JOS?

À prendre une DOW

«Quand ça va mal dans le ménage Une DOW vous donnera du courage.»

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières